

# Altercommunisme

n°10 - Le cahier du séminaire Communisme - avril 2015

## Dépérissement, démocratisation radicale ou dépassement de l'État

Communisme

Séminaire

<i>Les changements du rôle de la Justice dans le contexte économique</i> - Évelyne Sire-Marin	3
<i>Construire une nouvelle culture politique</i> - Pierre Zarka	7
<i>Commencer par les luttes</i> - Claire Kirkyacharian	10
<i>Le rapport à l'argent</i> - Paule Lanta	10
<i>Les changements de nature de l'État</i> - Daniel Rome	11
<i>Qu'est-ce que le travail dans cette société ?</i> - Pierre Sauve	12
<i>Nécessaire débat sur la nature de l'État</i> - Jacques Simon	13
<i>Que s'agit-il de détruire ?</i> - Laurent Lévy	14
<i>Rompre avec la dépossession dans et hors des institutions</i> - Gilles Alfonsi	15
<i>La République et la délégation de pouvoir</i> - Jean-Claude Mamet	18
<i>Approfondir la question des droits</i> - Pierre Cours-Salies	19
<i>Convergence des aspirations et projet global</i> - Jean Brafman	21
<i>Réaction</i> - José Tovar	22
<i>Le fossé entre les situations sociales et le discours radical</i> - Anne Jollet	23
<i>À propos du dépérissement de l'État</i> - François Langlois	24
<i>Mutations de l'État et stratégie de révolution démocratique</i> - Francis Sitel	25
<i>Réaction</i> - Gilles Alfonsi	26
<i>La transition, pour pousser la démocratie jusqu'au bout</i> - Alain Montaufray	27
<i>Le combat pour l'humanisation de la Justice</i> - Eveline Sire-Marin	28
<i>L'enjeu de la maîtrise du processus de transformation par les intéressés</i> - Pierre Zarka	29
<i>Prendre du pouvoir sur les décisions collectives et sur nos vies</i> - Bruno Bessière	30

**Questionnement :** *Peut-on, et comment, envisager le "dépérissement de l'État" ? Faut-il le réformer en profondeur ou faut-il progressivement faire passer, transformer ses prérogatives en construisant un autre type de citoyenneté ? Comment éviter que le dépassement de l'État aboutisse à un émiettement de l'alternative et à produire de l'incohérence ? Cet objectif doit-il s'envisager une fois que le pouvoir d'État a changé de main ou est-il une visée ayant des effets immédiats sur les comportements et sur la vie politique ?*

Ce dixième numéro d'*Altercommunisme* contient les textes des interventions prononcées lors de la séance du séminaire *Communisme* du 3 mai 2014, animée par Gilles Alfonsi. Certains ont été revus par les participants, qui ont choisi de conserver, entièrement, partiellement ou pas le style parlé, et parfois d'approfondir certaines réflexions. Une précision : les introductions sont faites à titre individuel, comme points de vue destinés à lancer le débat.

+ d'info : [www.communistesunitaires.net](http://www.communistesunitaires.net)

Réalisation : Gilles Alfonsi, Michèle Kiintz, André Pacco et Jean Tailleur - Transcription : Nadia Pinson

# Note d'intention du séminaire Communisme

Initié par l'Association des communistes unitaires, ce séminaire a pour objet d'être un espace de travail et de débat entre des femmes et des hommes désireux de penser et de faire vivre le communisme du XXI<sup>e</sup> siècle, et un lieu ouvert à ceux qui souhaitent dialoguer avec eux.

Si la transformation révolutionnaire de la société ne s'écrit pas à l'avance dans son menu, si elle ne peut être livrée clés en mains à ceux qui n'en seraient dès lors que ses bénéficiaires, il n'empêche qu'elle ne se fera ni par la volonté du Saint Esprit, ni par simple coïncidence des différentes luttes populaires. Une pensée-théorie du "dépassement", en même temps que des expérimentations et des pratiques, est nécessaire.

## *Face à la crise globale du système capitaliste, se projeter au-delà de son horizon est devenu l'enjeu du présent.*

Nous nous inscrivons dans la continuité du courant historique communiste dans ce qu'il a porté de meilleur au cours des siècles : combat contre toutes les oppressions et toutes les aliénations, combat pour l'égalité - de la Commune aux luttes populaires contre le colonialisme, de l'exigence du droit de vote des femmes à la lutte contre tous les racismes... -, combat contre toutes les dépossessions et contre la marchandisation de tout.

Dans le même temps, nous cherchons à refonder l'engagement communiste, pour affronter les défis d'aujourd'hui : ceux de la mondialisation des relations économiques, sociales et culturelles, ceux de l'ère nouvelle ouverte par la généralisation des nouvelles technologies de l'information, ceux de l'autogestion et du pouvoir du peuple, ceux de l'épuisement de la planète et de la sauvegarde de l'espèce humaine, ceux qui associent la promotion de toutes les solidarités et le respect de l'individualité de chacun. Nous cherchons à réfléchir à la révolution aujourd'hui nécessaire, pour dépasser le capitalisme et toutes les dominations : révolution démocratique, pour rompre avec la citoyenneté pauvre du système délégataire actuel, avec des formes de représentation qui pervertissent la démocratie ; révolution qui investisse aussi le champ du travail, de sorte que la production du "nécessaire" ne soit plus - pour les productrices et les producteurs - la négation de la "libre réalisation de soi-même".

Nous voulons réfléchir - avec celles et ceux que ces réflexions intéressent, sans esprit de boutique et volontairement à l'écart des enjeux de pouvoir et de relations

entre organisations - non pas à un programme mais à une direction à prendre. Et nous le concevons non pas en vase-clos, comme si notre culture politique ne devait pas se mêler à d'autres, mais, au contraire, de manière ouverte, en favorisant les métissages sans uniformisation. Ainsi, par exemple, nous serons en dialogue avec les militants de l' "éco-socialisme", terme dont nous interrogerons l'intérêt et les limites.

Nous pensons que cela peut être utile pour que les luttes les plus immédiates soient moins récupérables et plus puissantes. Et nous pensons que se projeter dans la perspective d'une autre organisation de la société contribue à déterminer les vrais rapports de forces. La sécurité sociale - une avancée communiste, selon nous - aurait-elle vu le jour si ceux qui l'avaient inventée s'étaient contentés de penser dans les limites de ce qui semblait possible dans un pays alors ravagé par la guerre ?

Face à une crise globale du système capitaliste, qui recouvre toutes les sphères de la vie humaine, se projeter au-delà de son horizon est devenu l'enjeu du présent. Certains ont préféré abandonner le nom communisme, entaché par le "socialisme réel" des pays de l'Est et les crimes faits en son nom. Mais existent alors le risque de jeter le bébé avec l'eau du bain, la tendance à rabougir l'ambition et finalement la possibilité de renoncer à la radicalité nécessaire, dans un monde où l'entre-deux n'est plus possible.

Ainsi, on peut n'avoir aucune complaisance envers les crimes commis au nom du communisme et ne rien céder à la nécessité de cette transformation de la société dont "communisme" est le nom. Au contraire, nous pensons que le communisme, refondé, revivifié, peut être un puissant catalyseur : non pas un parti, ni une institution mais mouvement d'idées et d'actions, dynamique politique populaire où l'appropriation du devenir commun, par chacun-e, résulte d'une élaboration collective incessante, seule susceptible de fournir des repères aux élans de spontanéité qui caractérisent toute révolution. Elaboration à laquelle des initiatives et forces politiques peuvent bien sûr contribuer, mais pas seules et sans aucune prééminence. Cela ne nous empêche pas de "faire de la politique" avec tous les antilibéraux, les anticapitalistes, les libertaires, les socialistes, les autogestionnaires, les alternatifs, les écologistes radicaux, les postcapitalistes et beaucoup d'autres ; c'est même le contraire : avec notre boussole - notre communisme -, nous ne concevons notre action que dans la convergence avec toutes les forces et tous les citoyens qui veulent rompre avec l'ordre libéral, économique, social ou politique. ♦

# Les changements du rôle de la Justice dans le contexte économique



**Évelyne Sire-Marin**

La seule chose que je pense pouvoir apporter ici, c'est essayer de parler de l'État, du Droit et de la Justice, de mon point de vue extrêmement pratique de praticien du Droit.

Cela fait plus de vingt ans que je suis juge pénal, c'est-à-dire un juge qui exerce ce tout petit pouvoir, ce lamentable pouvoir de mettre en prison, mais qui est en même temps un immense pouvoir sur les corps, sur les individus, un énorme pouvoir de coercition. C'est donc de là que je pars car je ne vois pas comment parler de la Justice, de l'État sans faire référence à ma pratique quotidienne de juge répressif. Parce que je crois qu'effectivement si, comme disait Yves Lacoste, la géographie sert surtout à faire la guerre, le Droit sert essentiellement à faire de la politique.

La question que l'on peut se poser est celle de la construction d'un appareil judiciaire comme instrument de "gouvernementalité" comme disait Foucault. Mais est-ce que c'est un instrument régalien indépendant ou est-ce juste une sorte de morceau du pouvoir, une sorte de morceau de l'appareil d'État ?

Il y a quelques mois, j'ai relu ce qu'en écrivait Pierre Clastres dans *La société contre l'État*. Cet ouvrage qui date pas mal maintenant, qu'on lisait beaucoup il y a 20 ou 30 ans quand on était en histoire, en sociologie ou qu'on faisait de la politique, il me semble assez intéressant de le livrer à la discussion. Dans ce livre, Clastres essaye d'expliquer (tout en disant lui-même qu'en fait il n'a pas vraiment d'explications) comment se construit l'État à partir des sociétés primitives. Pour lui les sociétés primitives sont des sociétés du bien-être, de la totalité ; à un moment donné des chefferies apparaissent qui, effectivement, ont un certain pouvoir sur les tribus ou les clans,

mais ces chefferies ne sont pas pour autant le lieu de constitution d'un État. Et il oppose ces sociétés primitives du bien-être à nos sociétés occidentales (en classant d'ailleurs dans le même panier la Chine impériale aussi bien que nos démocraties modernes) : des "sociétés avec État" qui s'opposent à des "sociétés sans État".

Ce n'est pas du tout ce que dit Lévi-Strauss dans *Tristes tropiques*, et cela m'a vraiment interrogée, en relisant Clastres, sur la question que se sont très longtemps posée les marxistes et d'autres, de comment se constitue un État et si à un moment donné une caste politique, contrairement à ce que dit Clastres, se constitue avec notamment le pouvoir de juger, le pouvoir de juridiction. Et ne se constitue-t-elle pas (j'aurais plutôt tendance à épouser cette thèse) avec le pouvoir économique, à savoir l'accumulation d'un certain nombre de biens ? Avec

***Est-ce que l'appareil judiciaire est un instrument régalien indépendant ou est-ce juste une sorte de morceau du pouvoir, une sorte de morceau de l'appareil d'État ?***

la possibilité d'accumuler des marchandises une fois que l'on peut les produire et les stocker, est-ce que ce pouvoir politique et ce pouvoir économique ne deviennent pas à un moment donné la possibilité de constituer un État ?

C'est en tout cas souvent ce que l'on explique, en ce qui concerne la Justice et le Droit, comme constitution de l'État féodal, de l'État royal et puis ensuite, à partir de là, le changement entre l'État royal et l'État bourgeois. C'est-à-dire que l'on a la constitution dans et par l'État royal, d'une sorte de noblesse de robe. Il est d'ailleurs intéressant de relire ce que dit Lucien Goldmann dans *Le Dieu caché* sur la constitution de cette noblesse de robe. Elle est non pas une "classe", mais une sorte de "caste" particulière qui se constitue à partir de la nomination royale, comme une Justice appartenant à une classe particulière pour rendre, justement, la justice à la place du roi.

Il faut à cet égard se souvenir que l'État révolutionnaire se construit notamment contre les parlements, que les révolutionnaires ont vraiment craint que ne se reproduise une sorte de fronde contre le pouvoir exécutif. Notre Justice actuelle, qui a été tout à fait construite contre la puissance des parlements, a toujours énormément de restes, de réminiscences de la constitution de cet État révolutionnaire, avec un juge (c'est ce que disaient Robespierre,

Marat, Cambacérès, etc.) considéré juste comme "la bouche de la loi". C'était cela la fonction du juge. Le pouvoir législatif était évidemment l'émanation d'une souveraineté populaire, ou d'une souveraineté nationale. Il y a d'ailleurs un vrai débat autour de ces termes de "souveraineté populaire" ou de "souveraineté nationale". Et ce n'est pas du tout pareil : si l'on regarde la Constitution de 1791, on voit combien s'est construite (ou plutôt non construite puisque c'est une Constitution qui n'a jamais été appliquée) une souveraineté "populaire"; mais avec la Constitution de 1789 puis les autres suivantes, c'est une souveraineté "nationale", avec une Justice qui se constitue non pas comme un "pouvoir" - contrairement à ce que l'on dit souvent - mais comme une sorte d'"autorité". Le juge n'est que la bouche de la loi. On a un pouvoir législatif, émanation de la souveraineté politique, qui fait la loi et à côté de cela pas de pouvoir judiciaire. La Constitution actuelle de 58 en est tout à fait la trace et l'émanation : l'article 64 de la Constitution dit que nous

***La question effectivement posée par le marxisme, c'est que, certes, il y a un accès à des libertés politiques et individuelles, mais que le manque d'égalité sociale et économique ne permet pas l'égalité réelle.***

avons une "autorité" judiciaire, donc ni un pouvoir, ni un troisième pouvoir, ni un contre-pouvoir, mais une simple autorité judiciaire. On est dans cette Ve République qui considère effectivement que la Justice n'est pas un véritable pouvoir.

Le code pénal de 1791, le premier code pénal révolutionnaire, était véritablement une évolution. On l'a appelé le "code de fer", il nous semblerait extrêmement dur actuellement parce qu'il prévoyait évidemment la peine de mort, le bannissement, la déportation, etc. Mais il y avait quand même un progrès par rapport aux lois royales, c'est l'abolition de la torture, l'abolition d'un certain nombre de sévices physiques. Et finalement, même s'il prévoyait des peines extrêmement dures de réclusion criminelle, c'est, à l'échelle de l'époque, d'une certaine manière un progrès humaniste.

Avec la Révolution française se constitue aussi ce que l'on connaît tous, que l'on a tous en tête, c'est l'égalité juridique, une égalité formelle par le Droit, par le Droit bourgeois, à savoir qu'un sujet égale un autre sujet. On passe de la qualité de sujet royal à la qualité de citoyen. Un citoyen égale un citoyen, égalité formelle. Toute la question effectivement posée par le marxisme, et notamment par des gens comme Groethuysen, Gramsci ou bien d'autres (dont Marx évidemment), c'est d'expliquer que, certes, il y a un accès à des libertés politiques, à des libertés individuelles, mais que le manque d'égalité sociale et économique ne permet pas l'égalité réelle. C'est toute la thèse des marxistes à propos du Droit, à savoir que non, un citoyen n'égale pas un autre citoyen puisque

un patron n'égale pas un ouvrier, un mari, à l'époque, n'égale pas une femme puisque il a fallu attendre le milieu du XX<sup>e</sup> siècle pour que les femmes aient le droit de vote, etc. C'est tout le débat posé par le marxisme sur la question de l'égalité formelle et de l'égalité réelle.

Et c'est là-dessus que les questionnements sur le Droit sont vraiment apparus en réalité au XX<sup>e</sup> siècle, notamment par la fondation du Syndicat de la magistrature dont c'est un élément absolument fondamental. Je vais vous lire une toute petite chose qui est bien lointaine aujourd'hui (cela date de 68, date de fondation du Syndicat), et c'est là-dessus que s'est fondée l'idée que quand on était juge on pouvait aussi être syndiqué, c'est-à-dire être citoyen, avoir une citoyenneté autre que celle de juger. Cela s'appelait la "Harangue de Baudot", harangue aux juges qui disait : « *On vous a doté d'un pouvoir médiocre et terrible, celui de mettre en prison. Ne comptez pas la prison en années ou en mois mais en minutes et en secondes comme si vous deviez la subir vous-mêmes. On vous demandera d'avoir du caractère, mais on entend par là que vous soyez impitoyables avec les miséreux, lâches envers leurs supérieurs. La Justice n'est pas une vérité arrêtée en 1810, c'est une création perpétuelle pour maintenir la balance entre le fort et le faible, le riche et le pauvre qui ne pèsent pas du même poids. Ayez un préjugé favorable pour l'enfant contre le père, l'ouvrier contre le patron, l'écrasé contre l'assurance de l'assureur.* » C'est très sympathique évidemment, et c'est l'essence même de la fondation du Syndicat de la magistrature, qui était de dire que nous, les juges, nous appliquons la loi, mais la loi est avant tout un instrument de la politique, et il faut un peu rétablir la balance notamment en fonction des inégalités économiques.

C'est ce qu'il y avait derrière toute l'évolution de la Justice dans les années 2000, avec la volonté de créer une Justice économique et financière un peu digne de ce nom, avec des juges comme Van Ruymbeke, Eva Joly, et d'autres magistrats qui ont commencé à essayer, dans l'institution, de véritablement appliquer le Droit et la répression aux employeurs et aux personnes qui commettaient de la délinquance économique et financière. Ce mouvement des années 1990-2000 dans la Justice n'existe plus vraiment actuellement tout simplement parce que ces magistrats se sont heurtés à l'appareil d'État. La Justice s'est construite en France, comme je le disais, avec une vraie dépendance par rapport au pouvoir exécutif, ce n'est pas un hasard si c'est encore comme cela, le Parquet est une sorte de fer avancé de l'exécutif dans le judiciaire, le procureur décide qui poursuivre ou pas, quelles sont les infractions qu'il faut poursuivre et quelles poursuites exactement exercer, ou de classer les affaires évidemment. Ces juges se sont heurtés à une sorte de loi de fer dans la Justice française, à savoir que les juges certes sont indépendant mais le Parquet lui ne l'est pas du tout, et que c'est le Parquet qui

décide des poursuites. Et beaucoup de juges économiques et financiers sont partis au fur et à mesure en se heurtant à l'impossibilité de leur tâche puisqu'ils ont bien vu qu'un certain nombre d'affaires étaient enterées. Ces juges, qui étaient au nombre d'une douzaine au pôle économique et financier de la rue des Italiens spécialisés sur ces questions sont à peine 8 maintenant, le Parquet poursuit très peu d'affaires en réalité et donc il y a une sorte d'impuissance de cette Justice-là qui est liée à la structure même de ce qu'est le Droit, la Justice. Et je pense que l'on voit bien qu'à partir de cette simple autorité judiciaire il est extrêmement difficile de construire une Justice comme étant un contre-pouvoir.

Pour venir ici, je regardais à nouveau ce que disait Foucault de toutes ces questions de Justice, puisqu'il a beaucoup écrit sur ce qu'il appelle la "fabrique des illégalismes". Il y a tout un cycle de Foucault sur ces questions de Justice, *Surveiller et punir* évidemment, mais aussi les *Lettres de cachet*, un livre extrêmement intéressant, écrit avec Arlette Farge, sur les suppliques au roi pour essayer de faire sortir les gens embastillés victimes de lettres de cachet et essayer d'emporter la conviction du roi pour qu'il y ait une grâce royale. Et puis *Moi, Pierre Rivière*, un ouvrage tout à fait étonnant, parce que très différent de ce qu'écrit Foucault d'habitude. C'est une sorte de monographie sur un crime assez affreux, sur quelqu'un qui a tué son père, sa mère, ses frères, ses sœurs, ce que l'on voit périodiquement devant les juridictions, un adolescent ou une adolescente qui se met à tuer toute sa famille. (C'est le thème d'ailleurs d'un très beau film, *La cérémonie*, où là ce sont des bonnes qui tuent leurs employeurs et toute leur famille. Ce n'est pas un crime familial, mais un crime plutôt de la domesticité, il y a un point de vue politique qui est un peu autre.)

Ces trois livres qui constituent le cycle foucauldien de la fabrique des illégalismes sont très intéressants. Celui écrit avec Arlette Farge montre combien à partir du XVII-XVIII<sup>e</sup> siècle, s'est construite en même temps que la Justice une sorte de police véritablement moderne, qui a commencé à devenir également une police de la famille, de la vie privée. On voit que les personnes embastillées ne le sont pas essentiellement pour une critique du pouvoir royal, de l'arbitraire du pouvoir, mais surtout pour avoir eu un comportement alcoolique ou de prodigalité par rapport à leur patrimoine, véritablement plutôt du désordre dans la famille ou du désordre dans la société. Toutes les critiques de Foucault sont absolument passionnantes sur le point de vue historique. On y apprend énormément sur la prison, comment on construit des prisons, le Panopticon, comment à partir d'un certain moment on a commencé à enfermer les gens dans des cellules individuelles (notamment après la Révolution de 1848 où il y a eu beaucoup de personnes emprisonnées), avec la Commune de 1871 et après, où pour beaucoup, c'était la déportation (on faisait sa peine et ensuite on était déporté à Cayenne ou en Nouvelle Calédonie). Il explique très bien tout cela, avec énormément de détails.

Mais, en même temps, je trouve que c'est vraiment une pensée des années 70 qui ne nous est pas extrêmement utile actuellement : on est dans une situation où la Justice a énormément changé en raison du changement radical de la situation économique. En tout cas, quand on est juge, ce que l'on voit en 20 ans, c'est un changement absolument fondamental de la situation économique des gens. Quand j'ai commencé, il y a 20-25 ans, j'étais juge des enfants, on avait un certain nombre d'adolescents délinquants, assez insupportables comme tous les adolescents délinquants, et la plupart (neuf sur dix) s'en sortaient parce que les éducateurs se décarcassaient pour leur trouver du boulot, pour essayer de leur faire passer un CAP. Cela finissait par marcher, on trouvait des familles un petit peu borderline, pas trop normées, pour les accueillir, et puis, à 25 ans, ils arrêtaient leurs bêtises. Et c'était

**On a affaire à des gens qui sont dans une vie où le travail n'est pas du tout intégré. Le problème n'est plus du tout d'insérer des gens qui sont délinquants.**

grâce au travail. À mes débuts à Orléans, je me souviens d'éducateurs qui à 7 h du matin allaient lever les gamins parce qu'ils leur avaient trouvé un stage chez un boulanger, un boucher, dans la restauration. Et notre seul problème, c'était d'essayer de convaincre les gamins d'abord de se lever et d'aller au boulot, et puis quand on leur trouvait un stage dans la restauration de se faire enlever les tatouages qu'ils avaient sur la main parce que, pour bosser, ce n'était pas terrible. C'était cela notre problème quand on était éducateur ou juge des enfants.

Ce n'est plus du tout, du tout le cas. La situation économique a beaucoup changé (quand on est juge, on est dans un observatoire absolument fondamental là dessus), et se pose la question de ce que Marx appelait le Lumpen. On a affaire à des gens qui, quand ils passent devant les juridictions correctionnelles, au mieux ont des stages ou sont en CDD, mais la plupart du temps ce n'est absolument pas le cas : ces gens se sont installés non pas dans le chômage mais dans une vie où le travail n'est pas du tout intégré. C'est cela la réalité de la délinquance aujourd'hui, c'est une sorte d'existence parallèle, d'économie parallèle (je pense à tous les petits guetteurs dans le trafic de stupés dans le 19<sup>e</sup>, le 20<sup>e</sup>, à Pantin et ailleurs - je suis à Paris). Le problème n'est plus du tout d'insérer des gens qui sont délinquants - qu'il faille ou pas les insérer -, ce n'est quasiment plus possible.

Et je me pose la question de revisiter notamment le concept marxiste de Lumpen parce que ce que je vois dans mon boulot, c'est que l'on a affaire à une sorte de couche sociale extrêmement importante

qui est une population où le travail n'entre pas dans ses catégories mentales. Une population à la marge entre à la fois le travail et le non travail, dans une sorte de segmentation permanente de la vie, où quand on travaille un peu, on est au mieux livreur de pizzas, en stage de Pôle Emploi, ou un tout petit peu en CDD de 3 mois. Cela change complètement la fonction de la Justice. Un collègue qui va partir en retraite me disait récemment : « *Je suis content de partir en retraite parce que j'ai l'impression que nous, les juges, on est les éboueurs de la société* ». C'est absolument terrible comme façon de voir les choses. Je ne sais pas si ce que l'on appelait le Lumpen peut continuer à être une catégorie adaptée à ce que l'on vit aujourd'hui, parce que les catégories sociales ont énormément bougé. On sait très bien que la classe paysanne a pratiquement disparu (on est à 3 % de paysans), pour ce que l'on appelait les ouvriers, elle s'est

***On assiste à un effet de ce changement des conditions économiques : il y a véritablement une fonction asilaire de la Justice avec énormément de gens qui sont en prison et qui en réalité au XIX<sup>e</sup> siècle relevaient de l'asile.***

considérablement réduite (on est à 15-16 % dans la catégorie des ouvriers), et l'on a une classe moyenne absolument importante au point de vue au moins numérique. Et moi qui vois tous les jours ces gens qui sont entre le travail, le non travail, et l'économie parallèle, je m'interroge donc beaucoup sur la grille de lecture qu'on peut désormais avoir sur ces questions.

Avec aussi l'idée que cela devient structurel. J'ai parlé des destins individuels, du morcellement, de la segmentation terrible du travail, dans des vies qui n'ont plus finalement de perspectives, parce que pas de permanence de salaire, mais au niveau de l'entreprise c'est exactement la même chose. Je préside une chambre correctionnelle où je n'ai pas du tout affaire au Lumpen mais uniquement à des employeurs, uniquement à la délinquance en col blanc ; je fais du Droit pénal du travail, du Droit pénal économique, ce sont donc essentiellement des entreprises qui sont accusées d'avoir fait du travail dissimulé, du marchandage, du prêt illégal de main d'œuvre, des accidents mortels du travail, etc. Et je vois que les entreprises fonctionnent aussi pratiquement de plus en plus comme cela, à savoir que c'est un fonctionnement permanent que de recourir à la sous-traitance, aux stages au lieu des CDI, et que, de plus en plus, la majorité des embauches se font en fait en CDD. Et ce que je vois à mon niveau de juge pénal, puisque je juge notamment des accidents du travail extrêmement graves, c'est que ceux qui ont des accidents du travail, ce sont ceux qui sont en bout de la chaîne, intérimaires, en stage, etc. C'est sur eux que pèsent tous ces accidents du travail, extrêmement nombreux, 600 accidents mortels par an, on l'a assez dit.

Donc, pour conclure, on a un double phénomène. On assiste à un effet de ce changement des conditions économiques sur la Justice, il y a véritablement une fonction répressive, une fonction asilaire de la Justice avec énormément de gens qui sont en prison et qui en réalité au XIX<sup>e</sup> siècle relevaient de l'asile (que ce soit l'asile psychiatrique ou l'asile des miséreux au sens de Foucault). Une prison avec des chiffres que l'on n'a jamais vus au XX<sup>e</sup> siècle, 70 000 à 75 000 prisonniers, on explose tous les chiffres, et il est d'ailleurs intéressant sous un gouvernement qui se dit socialiste de voir combien on a encore augmenté le nombre de prisonniers. Et en même temps on a une Justice qui au sens du service public non seulement n'est pas du tout un contre-pouvoir, pas un service public, mais une sorte de démantèlement de l'appareil d'État puisque la Justice se privatise de plus en plus. On négocie la peine avec des procédures qui sont le plaider-coupable, etc. Il y a une sorte de gare de triage avant d'arriver au tribunal, où beaucoup sont jugés sans véritablement voir un juge puisque les peines sont prononcées selon une sorte de barème. C'est vraiment comme si le justiciable était un consommateur, il y a un tarif, on lui propose une peine (sans que ce soit un juge qui la lui propose mais le procureur), et c'est oui ou c'est non. Et c'est presque toujours oui parce que les gens n'ont pas vraiment les moyens de refuser, donc 40 % des peines sont prononcées comme cela, selon une sorte de barème. Et par ailleurs les prisons sont aussi de plus en plus privatisées, il y a énormément d'intérêts privés à l'incarcération. Ce que l'on appelle l'industrie de la punition, ce sont aussi bien les prisons que le bracelet électronique, la vidéo surveillance, les expertises ADN, les écoutes téléphoniques, tout cela ce sont en réalité des entreprises privées qui sont payées par l'État, et de façon très onéreuse, pour faire fonctionner cette industrie de la punition. Donc je trouve qu'il y a eu une sorte de dépérissement de l'État si on veut dans la Justice, mais plutôt au sens d'une privatisation de la Justice. ♦

**Évelyne Sire-Marin**

# Construire une nouvelle culture politique



**Pierre Zarka**

La structure étatique est conçue comme un organisme spécialisé rendant possible d'assembler les diverses composantes d'un peuple en les mettant en extériorité des processus de cet assemblage, donc en les dépossédant et en les dominant. Pour moi, il est impossible de dissocier l'État comme réalité de ses effets idéologiques sur les humains qu'il assemble en les surplombant. Le mot "public" est abusivement assimilé à l'État : on évoque ainsi les politiques publiques comme un synonyme mais il suffit de parler d'opinion publique pour mesurer qu'il n'y a pas de synonymie entre public et État. L'État se substitue régulièrement au collectif.

Avant de continuer je voudrais mettre en garde contre la tentation de chercher nos références dans le succès de la Révolution française en oubliant que le sens de cette dernière incluait qu'une classe de possédants se substitue à une autre alors que pour nous il s'agit de l'émancipation des personnes. De ce fait, tout modèle antérieur est un piège dans lequel Lénine est peut-être tombé, même si c'est par la force des choses.

Les élections municipales ont montré l'obsolescence du système représentatif de quelque point de vue que l'on se positionne. Du point de vue des dominés : je pense au niveau des abstentions, mais aussi au fait que dans le système représentatif, la colère ne trouvait à s'exprimer que par "Sortez les sortants" ; la demande de délégation de pouvoir apparaît de plus en plus comme une négation de la personnalité et de l'identité des intéressés et cela a un effet plus important encore que les promesses jamais tenues. Du point de vue du capital : la Commission de Bruxelles, le rôle de l'OMC, du G 20, des agences de notations et la tentative du GMT... disent combien le capital cherche à le contourner. C'est en cela qu'il y a crise : le système représentatif ne correspond plus à quelque

classe que ce soit. Cette séance n'a donc rien de scolaire (les autres non plus).

Or, une question à laquelle nous nous heurtons est la mentalité dominante des exploités et des dominés. Elle est le lieu vivant d'une contradiction entre une vision de ce qui ne marche plus - la confiance envers les élus et les partis - et, faute de débouché à ce qui ne marche plus, le risque d'un retour vers la quête d'un messie, ce qui marchera encore moins. Aucun retour en arrière ne correspond aux évolutions des sociétés. C'est en cela qu'il y a crise de la politique.

On ne répondra pas à cette crise sans que les intéressés se changent eux-mêmes. Comme il ne s'agit pas de prétendre leur faire des cours, il ne reste qu'à tenter de modifier les pratiques pour faire produire de la pensée à partir de ces pratiques. Agir est toujours agir à la fois sur

***Toute l'Histoire nous apprend que lorsqu'un mouvement populaire s'arrête et confie la suite à l'État, dans le meilleur des cas, il n'y a pas de suite et le plus souvent les transformations obtenues sont battues en brèche.***

quelque chose et sur soi-même. Il est donc nécessaire de penser l'agir politique avec ce double objectif.

Toute l'Histoire mondiale nous apprend que lorsqu'un mouvement populaire, après avoir provoqué des changements, s'arrête et en confie la suite à l'État, dans le meilleur des cas, il n'y a pas de suite et le plus souvent les transformations obtenues sont battues en brèche. Mais peut-être plus grave : le caractère délégataire de la citoyenneté fondé sur l'obéissance, fait des gens des spectateurs frustrés et impuissants.

Fondamentalement, même si cela n'est pas explicité, l'enjeu de toutes les luttes actuelles est la question de pouvoir au sens de pouvoir-faire, au sens où Foucault l'entendait. C'est dire qu'un verrou idéologique actuel, et non pas dans l'abstrait, est d'être capable de se considérer comme force constituante. N'est-ce pas ce qui manque aujourd'hui ?

Or, on ne peut pas courir deux lièvres à la fois : plus on est concentré sur le recours "aux pouvoirs publics" et plus on s'éloigne de la perception même de cet enjeu. Je pense que dans la culture générale, le recours à l'État comme principe de sauvegarde de la communauté tient au fait qu'on gomme la dimension de lutte idéologique comme facteur de socialisation. On y substitue le garant

de l'autorité. On substitue la coercition à l'auto-élaboration et l'auto-formation de la citoyenneté. C'est en cela que le stalinisme n'est pas une simple "déviation" mais, pour une part importante, une conséquence logique et systématisée de fonder la Révolution en recourant à ce substitut coercitif au travail idéologique. C'est en cela aussi que Marx avait été très sensible au fait que la Commune de Paris n'ait pas tenté de s'appropriier l'appareil d'État antérieur mais ait tenté de concevoir autre chose. Cela nous renvoie à la définition de l'émancipation : le mot englobe le pouvoir-faire, la capacité d'agir librement sur son sort. Tout rapport de subordination, dans la mesure où il prive de cette liberté est une forme de violence.

Nous sommes des êtres d'activité : c'est dire qu'il nous faut nous méfier de tout ce qui réduit un agir à un substantif et non au verbe. Il en est ainsi de la démocratie. L'institué découle d'une action qui est l'institutionnalisation au sens non pas du rangement dans un espace mais d'une action qui consiste à délibérer, définir et rendre partageable des règles. Mais alors qui est le sujet de ce verbe? Plusieurs millénaires de régimes d'exploitation

***La démocratie, à mes yeux, ne saurait être assimilée à un fonctionnement de la société sans tension ni heurt. Il ne saurait y avoir de société sans tension ni conflit.***

et de domination ont absorbé ce qui est activité commune afin que les soumis se sentent réunis et protégés par cette domination. La réification des pratiques communes y est liée. Alors qu'être soi-même est toujours être avec les autres. D'où la quête séculaire de commun participant à toutes les avancées de liberté. Or, une des dimensions de la crise politique est la torsion entre une socialisation croissante de la production des biens et des services et une captation croissante des pouvoirs.

Lors de la première séance sur l'État, Makan Rafatdjou posait la question du caractère incontournable de l'institué. Il a raison. Cela permet de préciser que l'institué ne se confond pas obligatoirement avec l'État ni d'autre réification du processus.

La Sécu est une institution et ne peut être assimilée à l'État : initialement elle est prévue pour être sous contrôle des salariés, puis paritaire sans aucune intervention de l'État. La Sécu produit de l'institué. Autre exemple: une coopérative, du moins dans ses principes, fonctionne sur un mode de "communauté" pour reprendre l'expression d'Engels et non sur la verticalité ; et pourtant à son échelle, elle produit de l'institué, c'est-à-dire une règle commune à tous. Et cet institué, théoriquement, n'a pas de caractère hétéronome mais participe bien de l'exercice productif de la coopérative.

Où est le "constituant" ? demandait Makan. Si le communisme est bien « *le mouvement réel qui abolit l'ordre ancien* », on ne peut pas à la fois dire que c'est aux intéressés de définir la manière dont ils veulent vivre et

prétendre faire le détail de l'organisation de la démocratie. Quel intérêt alors de vouloir tracer seulement quelques pistes à explorer ? Si le communisme est mouvement, il consiste déjà à lever des obstacles dressés devant l'émancipation. Plus profondément, il renvoie à ce que dit Lacan du désir. Lacan nous dit que le désir est, plus que le plaisir assouvi, ce qui met les personnes en tension donc en mouvement vers un objectif. Il dit que le problème est moins d'atteindre son but que le fait que c'est cette tension ou ce mouvement "vers" qui est moteur de transformations. Je prendrai une autre image. Celles et ceux qui ont fait de la course à pied savent que ce n'est pas seulement sa musculature qui propulse le sprinter. C'est de projeter son centre de gravité au-delà de là où sont ses jambes et le déséquilibre qui s'en suit est propulseur. Ses jambes pour rétablir l'équilibre cherchent à rattraper ce point et le fait est que dès qu'elles réussissent à le faire, le sprinter s'arrête. Le mouvement, à condition évidemment que son sens soit bien précis, est l'essentiel.

La démocratie, à mes yeux, ne saurait être assimilée à un fonctionnement de la société sans tension ni heurt. Il ne saurait y avoir de société sans tension ni conflit. La démocratie, c'est la mise en lumière des points de conflictualités et des tenants et aboutissants des choix à effectuer pour que chacun-e puisse accéder à ce pouvoir de choisir.

Actuellement, on considère que le local est le lieu de la proximité (ce qui est vrai). Mais ce regard sous-entend que les autres dimensions : département, région, nation, Europe, planète ne peuvent qu'être délégués à des niveaux "supérieurs", comme si l'exercice de la citoyenneté ne pouvait être que sur un périmètre petit et que celles et ceux qui parlent des autres dimensions n'habitent nulle part. À tel point qu'il existe une vision de la démocratie dans certains courants écologiques qui plaide pour tout ramener au plus petit périmètre possible, ce qui exclut les enjeux plus globaux. Le mot d'ordre des altermondialistes mérite d'être approfondi : du local au global. La commune – je ne parle pas de 1871- peut ne pas être synonyme de ville ou de lieu mais d'assemblée des habitants et travailleurs du lieu. Elle peut être synonyme d'un type d'action. Elle est ou devrait être un espace politique. Comme sous Louis XV la nation était l'ensemble des sujets du roi.

En fonction des conséquences des choix sur la société, les décisions pourraient être prises au terme de travaux en assemblées regroupant les salariés, mais aussi les associations d'usagers, des élus locaux, les élus régionaux ou nationaux devenant les acteurs d'une coordination et harmonisation nécessaires. Partons du principe que tout le monde vit quelque part, que même les habitants d'un endroit sont susceptibles de comprendre ce qui se passe ailleurs que chez eux. La démocratie locale ne saurait s'arrêter au périmètre de la localité. Ou alors, il faudrait réduire le suffrage universel aux municipales. Cette démarche rendrait compatible démocratie locale et prise en compte des mises en cohérence nécessaires, avec consultation de spécialistes et de chercheurs lorsqu'il faudrait

élargir le champ d'investigation des débats. Je ne rêve pas au citoyen omniscient et omniprésent (tout le monde ne peut tout savoir ni se substituer à ceux qui savent), mais je pense à la rotation des divers engagements, des divers citoyens en fonction des problèmes à affronter.

J'ajoute que la mondialité des enjeux ne nous laisse à terme comme seule alternative ou cette nouvelle citoyenneté ou un renforcement d'un appareil dépossédant dans la mesure où une structure hétéronome correspondant à la surface du globe s'éloigne encore davantage de l'intervention citoyenne.

Pourrait-on envisager que ce processus d'appropriation ne commence qu'après une victoire suffisante sur le capital et ses forces ?

S'interroger sur le moment où commence la perspective du dépérissement de l'État revient à s'interroger sur qui peut changer la société. Car par quel miracle une posture délégataire pourrait-elle ensuite déboucher sur son contraire ? Encore une fois, le bilan du socialisme d'État n'est dû ni à un accident ni principalement à une bifurcation. Il ne s'agit ni de faire disparaître l'institué ni de faire disparaître l'État du jour au lendemain mais de le faire progressivement dépérir. Et si dépérissement il y a, ce n'est pas pour déboucher sur du vide ou de la spontanéité mais il n'y a dépérissement qu'au fur et à mesure qu'il y a appropriation par l'exercice de la citoyenneté. Mais ce dépérissement ne vient pas seulement en guise de conclusion, il doit influencer sur la nature du processus donc commencer tout de suite. En fait, le dépérissement de l'État n'est rien d'autre que la transformation progressive des dominés en pouvoir, en pouvoir-faire. Si la méthode demeure étrangère à la nature du but, le but n'est jamais atteint, on l'a vu avec l'Histoire. Au contraire, situer son comportement dans la perspective d'arracher des prérogatives jusque là réservée à l'État est une condition sans laquelle aucun processus révolutionnaire ne peut s'engager. On ne peut donc renvoyer la question à plus tard. Évidemment, on ne peut non plus passer en quelques jours de plus de deux millénaires de culture délégataire à une disparition de l'État. Il s'agit donc d'un processus. Mais un processus n'existe pas s'il ne s'affiche pas et n'affiche pas son but.

Processus qui commence maintenant afin de changer la nature des luttes. Celles-ci ont besoin de se considérer comme lieu constituant. C'est en cela qu'elles ont besoin de dépasser la dissociation social/politique. De la projection vers ce qui n'est pas encore dépend la naissance de ce changement de nature.

Je développe souvent la notion d'élu-partenaire des mouvements et assemblées populaires : il s'agit que l'élu devienne un participant à ces mouvements puis un réel porte-parole, ce qui n'en fait pas un simple réceptacle mais l'expression d'un mouvement qui ne lui appartient pas. Et ce, non pas une fois pour plusieurs années, ce qui sous-entendrait que l'on peut prédire tous les problèmes à venir, mais devant chaque question émergente au sein d'un certain nombre d'intéressés. C'est ce que certains désignent sous le vocable de "mandat impératif". On peut même s'interroger si dans l'absolu, à terme, les élus doivent être les mêmes selon une période déterminée ou s'ils ne doivent pas être issus des séances des assemblées qui leur confient un mandat déterminé. Nous revenons à Rousseau et à sa plaidoirie en faveur non pas des représentants mais des "commissaires", entendez des "commissionnaires" au sens fort de ce terme.

Fixer dès aujourd'hui, une telle visée aux luttes et aux échéances électorales change leur nature en changeant l'intention de ses acteurs. Les luttes ne s'adressent plus "aux pouvoirs publics" comme des clients mécontents mais cherchent à ce que ce soit elles-mêmes qui transforment ; ce qui suppose qu'elles se fixent aussi comme objet de disputer toute position de pouvoir. Et les échéances électorales ne sont plus de l'ordre de la délégation : ces échéances deviennent des moments d'investissements du champ décisionnel par les luttes. Et quand bien même, si dans un premier temps, l'État fonctionne sans changement, le fait que la question devienne l'objet de controverses publiques et d'expérimentation ouvre le processus et modifie le paysage politique et idéologique.

Nous retrouvons le "commencer par les fins" de Lucien Sève et le fait que le communisme est de l'agir commun et que c'est bien « le mouvement réel qui abolit l'ordre ancien ». ♦

Pierre Zarka

+ D'INFO



communistes unitaires

[www.communistesunitaires.net](http://www.communistesunitaires.net)  
[blogs.mediapart.fr/communistes-unitaires](http://blogs.mediapart.fr/communistes-unitaires)

cerises  
ROUGE, AIGRE-DOUX

[www.cerisesenligne.fr](http://www.cerisesenligne.fr)

LA  
FASE  
Fédération  
pour une alternative  
sociale et écologique

MEMBRE DU  
FRONT  
DE GAUCHE  
ENSEMBLE!  
MOUVEMENT POUR UNE ALTERNATIVE  
DE GAUCHE, ÉCOLOGISTE ET SOLIDAIRE

# Commencer par les luttes



**Claire Kirkyacharian**

**L**a pêche en haute mer, moi, je n'y connais rien, mais ça m'intéresse beaucoup. Et je peux intervenir parce que j'imagine que si on racle les fonds marins, il n'y a plus assez à bouffer pour je ne sais quel prédateur, et il y a un déséquilibre des espèces. Puis le prédateur affamé, par exemple, peut passer la barrière de corail à la Réunion et peut dévorer un surfeur, avec des conséquences sur le tourisme parce que notre département d'Outre-Mer ne sera plus visité... Je dis n'importe quoi, mais plus sérieusement je pense que l'on peut intervenir sur tout. Quand on s'engage, on peut ne pas être spécialiste, mais sur chaque chose, on a une idée qui est construite à partir de nos lectures, de notre culture, de

nos échanges, de notre réflexion, que ce soit sur le colonialisme touristique, l'état de la planète, etc. Donc on peut tout à fait être commissionné sur la haute mer, travailler le sujet à partir de son propre engagement, et remplir avec talent le mandat ...

Mais je suis d'accord avec l'idée que le processus de transformation commence avec les luttes. Depuis des années, depuis le dépérissement du nord de la France

*Sur chaque chose, on a une idée qui est construite à partir de nos lectures, de notre culture, de nos échanges, de notre réflexion.*

et de la fermeture des usines dans le Nord et le Pas-de-Calais, je me dis que l'on devrait "y aller". C'est une des choses qui me donnent envie, moi, qu'on prenne tous le car, l'auto-stop, le train, et qu'on y aille ; pas seulement qu'on les soutienne en envoyant des sous au comité de grève et en en parlant, mais qu'on y aille (c'est très gauchiste, je le reconnais, mais c'est vraiment mon désir). C'est un peu l'exemple du Larzac, qui lui aussi est resté entaché d'improbabilité, c'est aller quelque part et commencer à transformer à partir de soi, c'est-à-dire se transformer soi (exactement comme le disait Pierre) et faire quelque chose qui défigure l'habituel. ♦

## Le rapport à l'argent

**Paule Lanta**

**J**'ai beaucoup aimé ce que tu as dit, Claire, sur le fait qu'un regard extérieur, c'est-à-dire de non spécialiste associé à des spécialistes, peut aider à percevoir la réalité. Par contre, je me suis déplacée plusieurs fois à Notre-Dame-des-Landes, mais j'ai besoin de la permanence de l'ACIPA sur place pour comprendre ce qu'il s'y passe. C'est-à-dire que le tourisme, même militant, reste un tourisme. Ce qui est un peu différent du regard extérieur.

La deuxième remarque concerne ce qu'a dit Evelyne Sire-Marin. En fait, j'ai l'impression que dans ce que vous avez décrit, la notion de temps qui a passé est un peu escamotée. Notamment quand vous parlez de l'explosion de l'incarcération et de la montée de ce que vous appelez le lumpen, j'ai l'impression que vous faites abstraction du fait que l'économie officielle a,

elle aussi, beaucoup changé en ce sens qu'il n'y a plus recherche de production utile, il y a recherche d'une production financièrement rentable. C'est-à-dire que l'argent facile est devenu un modèle et que, me semble-t-il, ceux que vous appelez le lumpen, seraient ceux qui ont "compris" que l'argent facile était le modèle dominant et n'y résistent pas. ♦

# Les changements de nature de l'État



**Daniel Rome**

J'ai été très intéressé par les deux interventions contributives, notamment celle d'Evelyne Sire-Marin, parce que l'on pourrait presque faire un copier-coller sur l'école. Il y a une transformation en profondeur de deux éléments forts de l'État, la justice et l'éducation, et cela doit nous amener à réfléchir sur cette manière dont l'État s'est transformé et le fait que parfois on confond un peu libéralisme et néolibéralisme.

Pierre Dardot et Christian Laval dans *La nouvelle raison du monde* expliquent la transformation de l'État depuis une vingtaine d'années (on pourrait mettre comme point de départ Reagan et Thatcher), mais montrent que le

***Alors que certains pensent qu'il y a un désengagement de l'État, je pense que ce n'est pas cela, mais une transformation en profondeur du sens même de l'État.***

néolibéralisme prend ses origines philosophiques dès la fin du XIX<sup>e</sup> avec Spencer, et puis au milieu des années 30 pour combattre les politiques keynésiennes et notamment le New Deal. Cette transformation de l'État fait qu'aujourd'hui il y a toujours un État sauf que sa nature même change. L'État doit fonctionner comme une entreprise, avec les critères managériaux qu'on applique aux entreprises.

Alors que certains pensent que c'est au contraire un désengagement de l'État, je pense, moi, que ce n'est pas cela, mais une transformation en profondeur du sens même de l'État ; on le voit notamment sur trois ou quatre

éléments forts : la justice, la santé, l'éducation et la culture. Et aujourd'hui (mais cela remonte à plus loin, on va dire, en France, depuis l'ère Jospin), de manière insidieuse, on a transformé le sens de l'État dans certains domaines où une partie du mouvement progressiste a continué à fonctionner en pensant qu'il y avait quelques écarts mais que l'on continuait comme avant. Alors que ce n'est pas le cas. Je le vois en tant qu'enseignant : aujourd'hui les choix qui sont faits sont des choix terribles, funestes. Parce que l'on considère (et le marché considère) que 30 ou 40 % d'élèves en échec, ce n'est pas grave parce que c'est utile pour les activités économiques d'avoir des jeunes gens non formés, et que l'éducation n'a pas pour rôle l'émancipation mais uniquement de former les individus pour qu'ils soient utiles (et sans rechigner) au service du capital.

Et donc cela doit aussi nous amener, par rapport à ce que l'on considère comme devant être le rôle de l'État et une nécessaire réflexion sur le dépérissement de l'État, à approfondir tout le débat entre nationalisation et socialisation. Quand on dit qu'il faudrait que l'État reprenne le contrôle d'Alstom, est-ce que c'est ce qu'il faut ? Ou est-ce qu'il faut que les salariés, les usagers prennent le contrôle de l'activité économique ? C'est-à-dire penser complètement autrement le rapport à l'économique ? ♦

# Qu'est-ce que le travail dans cette société ?

Pierre Sauve

Evelyne Sire-Marin décrivait les changements pour les jeunes délinquants entre les années 70-80 et la situation actuelle, avec un lumpenprolétariat pour qui la réinsertion par le travail est complètement hors-sujet. Il y a là une question qui me semble centrale. Dire qu'ils font partie du lumpen prolétariat ne suffit pas, la question centrale, véritablement, c'est : qu'est-ce que le travail dans cette société ? Il y a quelques décennies, les gamins retrouvaient un boulot, ils se réinséraient dans une entreprise, etc. Aujourd'hui le capitalisme est arrivé à un stade où, effectivement, y compris cette catégorie du lumpen est nécessaire, il y a un volant de chômeurs, des déclassés, des assistés. La question du travail me semble centrale aujourd'hui et je pense qu'il est nécessaire d'analyser le concept.

On cherche du travail, cela veut dire, en clair, que l'on cherche un employeur. On ne cherche pas une activité sociale utile, non, on cherche à avoir une activité dont le résultat est doté de valeur économique, c'est-à-dire fondamentalement marchande. Sinon ce n'est pas du travail, ce n'est rien, c'est du bénévolat. Je crois que si on ne prend pas à bras-le corps cette question du travail, on risque de passer à côté de quelque chose d'important. Ce n'est pas un hasard si, depuis quelque temps, un certain nombre d'ouvrages sortent sur "la fin du travail".

Qu'est-ce que travailler ? Une approche serait de dire que nous travaillons tous. Y compris ces gamins délinquants, même si évidemment, pour eux, cela rentre aussi dans la sphère marchande, puisque vendre du shit, c'est une économie parallèle. Mais indépendamment de cela, nous travaillons tous parce que créer du lien social, discuter, bricoler, faire son jardin, avoir des activités ménagères ou domestiques, s'occuper de ses gamins, c'est du travail. Il n'a pas la reconnaissance actuelle aujourd'hui comme étant du "travail", mais cette reconnaissance là pourrait peut-être être obtenue par quelque chose qui serait de l'ordre d'un salaire, un salaire à vie à partir d'une majorité politique. C'est une thèse défendue par Réseau Salariat, dont je fais partie.

Je pense qu'il y a là quelque chose à creuser, dans le cadre d'une institution semblable à celle de la Sécurité sociale, qui au départ avait vocation d'être une institution qui n'avait rien à voir avec l'État, qui était la prise en charge par les producteurs eux-mêmes d'une solidarité et d'une mise en commun. La création du "commun", on est là purement dans l'idéal communiste. Et ce commun, en plus, est déjà là, on a déjà une expérience de plus d'un demi-siècle de fonctionnement d'une institution comme celle-ci. Cette institution pourrait effectivement être étendue avec le salaire à vie à partir de 18 ans. Évidemment, cela pose une foule de questions sur la manière d'y arriver. ♦

Les actes du Séminaire sont dans  
**Altercommunisme**

## Altercommunisme

n°3 - Le cahier du séminaire Communisme - Troisième séance, 30 mars 2013

### Où est le pouvoir ? Que faire l'Etat ?

Communisme

Introductions	
D - Gilles Alfonsi	3
D - Makan Rafatdjou	7
Interventions	
Transformation de l'Etat et révolution citoyenne - Bernard Calabuig	10
Face à l'Etat, instrument de domination, arracher des pouvoirs - Pierre Zarka	12
Dépérissement du monopole de la violence légitime - François Calaret	13
Qui fait de la politique ? - Daniel Rome	14
Démocratisation radicale et dépérissement de l'Etat - Laurent Lévy	16
Rôle de l'Etat et Etat-nation - Leo Landau	17
Le démembrement de l'Etat, apparent dépérissement - Michel Mouréreau	18
Mutations de l'Etat et conditions de son dépérissement - Francis Sittel	19
Le rôle du politique, non pas diriger mais faire ensemble - Patrick Vassalo	20
Prendre conscience de son pouvoir - René Moustard	22
Déconstruire "l'Etat" au lieu de diaboliser - Gilles Alfonsi	23
Auto-organisation et la démocratie politique citoyenne - Jean-Claude Marnet	24
Appropriation du pouvoir par le peuple et dépérissement de l'Etat - Bruno Bessière	26
Penser un au-delà de l'Etat - Makan Rafatdjou	27
Ecoles du pouvoir et Etat fluctuant - Guillaume Attencourt	27

Ce troisième numéro d'Altercommunisme contient les textes des interventions prononcées lors de la troisième séance du séminaire Communisme, le 30 mars 2013, animée par Philippe Stierlin. Certains ont été revus par les participants, qui ont choisi de conserver, entièrement, partiellement ou pas le style parlé, et parfois d'approfondir certaines réflexions. Une précision : les introductions sont faites à titre individuel, comme des points de vue destinés à lancer le débat.

+ d'info : [www.communistesunitaires.net](http://www.communistesunitaires.net)

Réalisation : Michèle Klintz, Jean Tailleux, André Parco et Gilles Alfonsi - Transcription : Nadia Pissan

[www.communistesunitaires.net](http://www.communistesunitaires.net)

# Nécessaire débat sur la nature de l'État

Jacques Simon

Les premières interventions m'ont laissé un peu sur ma faim. On a parlé de dépérissement de l'État avant de se demander ce qu'était que l'État. Évidemment, dans l'État il y a bien sûr la Justice, mais il y a aussi une question qui a été laissée de côté, c'est la monnaie. Je pense que la monnaie fait partie intégrante de l'État. Alors qu'est-ce que l'État ? Je ne prétends pas avoir la réponse à cette question-là. Mais quand Pierre Zarka nous disait que la Sécurité sociale à sa création ne faisait pas partie de l'État puisqu'elle était gérée par les ouvriers, je pense que la Sécurité sociale, c'est quand même quelque chose qui fait partie de la société et qui fait partie de l'État. Si, aujourd'hui, la monnaie en tant que telle n'est plus gérée par nos gouvernements mais par la Banque centrale européenne (qui comme chacun sait est indépendante du pouvoir politique), la monnaie est également l'un des instruments de l'État.

On a bien fait de parler de travail, on n'en avait pas parlé avant. Je ne sais pas s'il y a un travail facile et un argent facile. Le travail, c'est avant tout la reconnaissance de l'utilité sociale d'une personne. Une personne cherche du travail, on lui donne du travail, cela veut dire qu'elle est utile. Et l'argent que cette personne gagne, c'est la matérialisation du fait de l'utilité de cette personne. Un petit guetteur, dans l'économie parallèle, à la fin de la journée, touche son argent, et il conçoit qu'il a fait un bon travail, qu'il a été utile, l'argent qu'il a gagné lui montre la reconnaissance de cette utilité. Alors évidemment, il faudrait voir si ce travail est utile à la société, c'est une autre question.

Donc, on a parlé de dépérissement de l'État avant de savoir quelle était la nature de l'État, et je me souviens de ce qu'on disait dans mon bref passage au NPA (je n'ai jamais été à la LCR) : on ne veut pas prendre le pouvoir. Si on prend le pouvoir ça sera immédiatement pour le rendre tout de suite aux ouvriers. Et là, on squeeze une partie, c'est la nature même de l'État. À quoi sert l'État ? Faut-il le prendre pour le transformer ? Faut-il le détruire pour mettre un autre État à la place ?

Ces questions en fait sont liées à nos positions sur l'Europe. Faut-il quitter l'Union européenne, faut-il quitter l'euro ? En Europe, il y a un État, faut-il prendre cet État pour le modifier, faut-il détruire l'État pour en mettre un autre à la place ? Ce sont toutes ces questions-là qu'il faut aborder. ♦

Les actes du Séminaire sont dans  
**Altercommunisme**

## Altercommunisme

n°5 - Le cahier du séminaire Communisme - Octobre 2013

### Combat anthropologique

<b>Introductions</b>	
<i>Pour un vrai "combat anthropologique"</i> - Lucien Séve	3
<i>Enjeux anthropologiques face au capitalisme et aux rapports de domination</i> - Bruno Bessière	6

<b>Interventions</b>	
<i>L'anthropologie, levain pour l'émancipation</i> - Philippe Sterlin	12
<i>Régression : de la logique des droits à la logique des dons</i> - Danièle Mauduit	14
<i>Les mots de la perte d'humanité</i> - Richard Lagache	15
<i>Émancipation ou barbarie ?</i> - Catherine Destom-Bottin	16
<i>Comprendre les évolutions du capitalisme pour l'affronter</i> - Pierre Zarka	17
<i>Notre anthropologie est un sport de combat</i> - Gilles Alfonsi	19
<i>Question de genre</i> - Yves Laverne	21
<i>L'homme ? L'humain ?</i> - Laurent Lévy	21
<i>Risques et principe de précaution</i> - Michel Mouréreau	22
<i>L'homme dans son monde face à la naturalisation des inégalités</i> - Gilles Alfonsi	23
<i>Gratuité et liberté</i> - Sylvie Larue	24
<i>Faire avec le vécu des gens</i> - René Moustard	24
<i>Aborder la question de la violence</i> - Philippe Sterlin	25
<i>Quelle lecture marxiste des enjeux anthropologiques ?</i> - Jean Brafman	27
<i>Interroger le sens et les objectifs de l'activité humaine</i> - Bruno Bessière	28
<i>Violences des rapports sociaux</i> - Laurent Lévy	29
<i>Transgresser pour transformer</i> - Pierre Zarka	30

**Questionnement initial** : À l'occasion du mouvement contre le mariage pour tous, la droite est parvenue à porter une vision de la société appuyée sur un système de valeurs archaïque et profondément néfaste du point de vue des partisans de l'émancipation, mais efficace. Face à elle, "la gauche" apparaît en panne de projet, de vision et de cohérence. Comment sortir du morcellement des luttes, de la juxtaposition des revendications ? Comment passer d'un simple raccordement du "social", du "sociétal", de l'"écologie" et de la "démocratie", à une démarche anthropologique pour un mouvement global de transformation de la société ? ♦

Ce cinquième numéro d'Altercommunisme contient les textes des interventions prononcées lors de la cinquième séance du séminaire Communisme, le 2<sup>e</sup> juin 2013, animée par Sylvie Larue. Certains ont été revus par les participants, qui ont choisi de conserver, entièrement, partiellement ou pas le style parlé, et parfois d'approfondir certaines réflexions. Une précision : les introductions sont faites à titre individuel, comme points de vue destinés à lancer le débat.

+ d'info : [www.comunistesunitaires.net](http://www.comunistesunitaires.net)

Réalisation : Gilles Alfonsi, Michèle Klintz, André Pocco et Jean Tailleux - Transcription : Nadia Pinson

## Altercommunisme

n°8 - Le cahier du séminaire Communisme - Septembre 2014

### Pour la gratuité

<i>La gratuité à Aubagne, un combat politique</i> - Bernard Calabuig	3
<i>La gratuité et le mieux vivre, nouveaux chemins de l'émancipation</i> - Paul Ariès	8
<i>La gratuité, moyen de partage et de pouvoir</i> - Makan Rafadjou	13
<i>Inscrire la gratuité au sein d'une nouvelle cohérence</i> - Pierre Zarka	14
<i>Donner du sens à notre parti-pris pour la gratuité</i> - Gilles Alfonsi	16
<i>Perspectives et gratuité</i> - François Langlois	17
<i>Gratuité et institutions locales</i> - Patrick Vassalo	18
<i>Enjeux autour de la mobilité</i> - Stéphane Lavignotte	20
<i>La gratuité du logement</i> - Makan Rafadjou	21
<i>Au-delà des luttes spécifiques, construire l'alternative</i> - Pierre Zarka	22
<i>Les alternatives, l'alternative, le Net</i> - Gilles Monsillon	23
<i>Lorsque la gratuité construit du lien</i> - Bernard Calabuig	24
<i>Richesse de la gratuité</i> - Paul Ariès	26

**La gratuité est-elle un leurre (comme le disent les libéraux) ou peut-elle, et à quelles conditions, être un projet contribuant à l'émancipation ?**

Ce huitième numéro d'Altercommunisme contient les textes des interventions prononcées lors de la séance du séminaire Communisme du 30 novembre 2013, animée par Gilles Alfonsi. Certains ont été revus par les participants, qui ont choisi de conserver, entièrement, partiellement ou pas le style parlé, et parfois d'approfondir certaines réflexions. Une précision : les introductions sont faites à titre individuel, comme points de vue destinés à lancer le débat.

+ d'info : [www.comunistesunitaires.net](http://www.comunistesunitaires.net)

Réalisation : Gilles Alfonsi, Michèle Klintz, André Pocco et Jean Tailleux - Transcription : Nadia Pinson

[www.cerisesenligne.fr](http://www.cerisesenligne.fr)

# Que s'agit-il de détruire ?



## Laurent Lévy

Lorsque Evelyne Sire-Marin posait tout à l'heure la question du lumpen, on n'est très près de la question de l'État. Parce que c'est la question des restructurations, déstructurations du système de classes sociales et qu'il y a un rapport très étroit entre l'État et la division de la société en classes. Je crois que le sous-prolétariat (ou les populations qui sont en marge des divisions classiques en classes sociales) ne ressemble pas beaucoup à ce que Marx appelait le lumpenproletariat. Dans le lumpenproletariat classique, il y a des personnes qui sont évincées de la paysannerie et qui arrivent aux marges de la société urbaine sans s'y intégrer ; aujourd'hui, on a affaire à des populations qui sont "désintégréées" de la société urbaine. C'est une étape suivante. Ce que l'on pourrait appeler aujourd'hui le lumpen par analogie n'est pas une trace du passé, c'est au contraire un effet des déstructurations sociales qui sont des déstructurations du cœur capitaliste de la société. Cela dit, l'État y intervient, on le voit à travers l'exemple de la Justice qui est un des appareils d'État par excellence.

Je voudrais que l'on aborde la question de l'État et de son dépérissement d'une manière qui repose sur ce que l'on a déjà évoqué, sur ce qu'est l'État.

Quel est le problème de l'État ? C'est le fait qu'il s'agisse d'un appareil unitaire. À priori rien d'impératif n'impose que le même appareil s'occupe de la pêche en haute mer, de l'éducation publique, de la Justice. Pourquoi y a-t-il cette unité-là, cette unité de gouvernement ? J'aimerais que l'on approfondisse ce qui était l'intuition de Engels (qu'il avait reprise de Saint Simon) : « *le gouvernement des personnes fait place à l'administration des choses.* » C'est une intuition que je crois très féconde, même si la notion d'administration des choses est assez ambiguë parce que derrière les choses que l'on administre, il y a toujours des gens. Dans ce passage, Engels disait que le problème de l'État, c'est qu'il intervenait dans

les rapports sociaux. Et qu'est-ce que cela veut dire "intervenir dans les rapports sociaux" ? "Gouvernement des personnes", c'est quoi être gouverné ? Dans "être gouverné", il y a toujours cette notion de l'appareil qui échappe à la puissance propre dont peuvent disposer les personnes, qui se trouvent donc des personnes gouvernées, et je crois que c'est à travers ce genre d'intuition qu'on doit poursuivre la réflexion sur cette notion de ce qu'est l'État.

Parce que la question du dépérissement de l'État, qui est une question classique dans la pensée marxiste, est souvent vue comme ce qui concernerait les générations futures. La question marxiste d'aujourd'hui serait, pour la donner dans ses termes traditionnels et qui fleurent bon l'antiquité, celle de la dictature du prolétariat. Aujourd'hui dictature du prolétariat, demain dépérissement de l'État. Or la question reste de savoir ce qu'il faut

***Dans "être gouverné", il y a toujours cette notion de l'appareil qui échappe à la puissance propre dont peuvent disposer les personnes, qui se trouvent donc des personnes gouvernées.***

détruire (c'est, encore une fois, dans le marxisme classique, dans la pensée de Lénine dans *L'État et la révolution*). Et ce qu'il faut détruire, c'est l'appareil unique par lequel les personnes sont gouvernées. De ce point de vue, le fait que l'administration de la Justice ne soit pas un contre-pouvoir ne me semble pas être le problème réel posé par le fait qu'il y ait seulement une autorité judiciaire. La question posée dans ces termes pourrait laisser penser qu'il pourrait y avoir la Justice avec un J majuscule, bien indépendante. Mais elle reposerait toujours (même si l'idée que les juges sont seulement la bouche de la loi est une fiction parce que les juges construisent le Droit en même temps qu'ils l'appliquent), sur l'idée qu'il puisse y avoir un Droit objectif, rationnel en soi, etc., qui me semble une idée dangereuse. Parce que la loi, c'est quoi ? La loi, le Droit en général (le Droit pénal c'est un peu particulier), c'est l'ensemble des techniques qui permettent aux créanciers d'étrangler leurs débiteurs. Ce n'est pas du bien absolu. Et cela repose sur la fiction de l'égalité, le Droit égal, et encore une fois, la pensée marxiste s'est beaucoup penchée sur la question (ce serait bien de rééditer Pashukanis, puisqu'on a un éditeur sous la main).

Dans l'idée du dépérissement de l'État, il y a l'idée qu'avec la révolution, avec le communisme, on dépasse les classes sociales, et qu'à partir de moment-là, l'État, gérant les rapports de classes, les rapports sociaux, cesse d'avoir un objet. Je pense que ce sont des idées qu'il faut

creuser en se disant qu'elles sont actuelles. Elles ne le sont pas seulement pour le futur immédiat (comme le disait Pierre) mais pour le présent. L'histoire de la Sécurité sociale est très importante de ce point de vue. Voilà un élément de la gestion des rapports sociaux qui échappe à cet appareil unique qu'est l'État. Et il se trouve que l'État vient le prendre, le grignoter, s'imposer à lui. Et l'une des raisons pour lesquelles je pense que nous devons poursuivre les travaux sur la question du dépérissement de l'État, c'est qu'il y a une petite musique

dans la gauche radicale qui consiste à dire : notre objet, c'est de prendre l'État, et de bien gouverner. Mais les programmes et les pratiques mêmes politiques que nous mettons en œuvre, sont affectés par cela. Et je pense que le républicanisme qui est dominant dans la gauche, y compris dans la gauche radicale, relève de l'insuffisance de pensée du dépérissement de l'État "aujourd'hui". ♦

Laurent Lévy

## Rompre avec la dépossession dans et hors des institutions



Gilles Alfonsi

Le débat d'aujourd'hui concerne donc l'avenir de l'État, son dépassement en tant qu'instrument de domination. Après avoir souligné que nous devons dire de quoi nous parlons quand nous parlons de l'État, parce que l'État désigne des réalités multiples et contradictoires (comme on a pu l'aborder par exemple concernant l'école, en disant que l'école est à la fois un lieu de reproduction des inégalités et en même temps un lieu où il se passe des choses de l'ordre de l'émancipation), nous ne pouvons bien sûr nous en remettre au mot "État" sans parler des différentes acceptions. Cependant nous parlons d'abord ici du rapport de désappropriation, de dépossession, par lequel le pouvoir de décider, pouvoir qui s'il n'est pas naturel pourrait être un bien partagé, est confisqué à la société et organisé sans elle pour maintenir et cultiver un certain ordre social.

Comment mettre en cause cette fonction ? Il faut extirper de chaque instance, de chaque service public, ce qui dépossède. On peut le faire par rapport à l'école, par exemple, en encourageant tout ce qui pourrait faire prédominer la logique d'émancipation ; dans la santé, on mettrait en cause la toute puissance du pouvoir médical, pour que chaque personne puisse faire des choix

concernant sa santé ; et on pourrait énoncer le même type de logique dans plein de champs. La question devient alors de globaliser dans le même sens, pour dessiner un mouvement général. On voit bien que ce qui est en jeu, c'est (comme le dit notre invitation) un autre type de citoyenneté. Et la question est alors de savoir où et comment construire cette citoyenneté. Il y a au moins deux options possibles, que l'on peut ou pas du tout considérer comme contradictoires.

La première option est de chercher à développer partout des pratiques autogestionnaires, en bordure des systèmes légitimes. De développer des expériences alternatives ordonnées selon d'autres types de logique, et axées notamment sur un fonctionnement qui privilégie la coopération sur la hiérarchie, le partage du savoir et des décisions, plutôt que la séparation entre décision et

***Pour dépasser ce qui dépossède, il faut à la fois développer des pratiques autogestionnaires dans la société et s'approprier les pouvoirs dans les institutions existantes.***

mise en œuvre. Ce sont des espaces qui peuvent faire des démonstrations que d'autres logiques sont possibles, et notamment combiner les attentes démocratiques, sociales, écologiques, féministes, en fonctionnant en principe sur d'autres bases que celles qui prédominent dans la société. Nous avons dans *Cerises* publié des dossiers qui soulignent l'intérêt et la richesse de ces expériences autogestionnaires, de ces espaces. On est là dans la logique d'une certaine extériorité par rapport au système dominant. Et d'ailleurs cela recouvre parfois des choix de mode de vie alternatif, tandis que d'autres expériences alternatives peuvent parfois dériver par rapport à leurs objectifs initiaux et mimer ce qui fonctionne ailleurs de manière prédominante, car finalement trop dépendantes de contraintes extérieures, pas assez dans

les marges. Tenons-nous en à l'idée que ces expériences parfois fonctionnent et durent. Mais voyons bien que jusqu'à présent elles ne sont pas parvenues à essaimer, elles ne se fédèrent pas (ou pas suffisamment) pour avoir une force incontournable. Elles sont plutôt au contraire en marge, et quand elles ne le sont pas, lorsqu'elles acquièrent de la reconnaissance, c'est sur des segments d'activité, de production, sans aboutir à poser des problèmes plus larges. En quelque sorte, la contrepartie de l'expérience de ces pratiques autogestionnaires est leur marginalité en tant que pratique réellement alternative. Et la contrepartie de leur éventuel succès est parfois l'édulcoration de leur puissance transformatrice. Ou alors elles sont confinées dans un espace fort limité. Mais cependant reste qu'il se passe des choses du point de vue de l'émancipation à l'extérieur des institutions étatiques.

Une autre option pour s'extirper de la logique de dépossession qui domine c'est le développement de pratiques au sein des institutions existantes, des services publics (de la Justice par exemple), des collectivités locales, des entreprises publiques, pratiques visant à soutenir tout ce qui produit de l'appropriation et à limiter ce qui produit de la dépossession. Choisir la main gauche de l'État (celle de l'État social) contre la main droite (celle de l'État pénal), privilégier toujours les logiques éducatives et préventives, celles qui visent à renforcer l'autonomie des personnes et leur capacité à transformer leur vie sur les logiques de substitution qui privent la personne de sa liberté de choix ; celles qui privilégient la formation d'esprit critique et du jugement contre les dynamiques de normalisation, de contrôle, les systèmes disciplinaires ou de surveillance ; celles qui s'attachent à compenser le fait que la loi est un instrument de la politique de domination, en rétablissant la balance, comme l'évoquait Évelyne Sire-Marin mais avec les limites évidentes que l'on connaît ; celles où une collectivité choisit de soutenir des associations ayant une réelle autonomie plutôt que des opérateurs qui lui obéissent ; celle qui soutient les métiers et les valeurs professionnelles acquises à l'idée de ne pas faire à la place des personnes, mais au renforcement de leur capacité à faire. Nous sommes là à l'intérieur des institutions, des structures de l'État, dans la recherche d'une extériorité par rapport à cette fonction, qui prédomine en son sein, de dépossession. Nous en voyons bien les limites dans la mesure où justement, l'existence de métiers, de pratiques, de dispositifs, de logiques, acquises peu ou prou et de manière plus ou moins explicites, plus ou moins diffuses, à l'idée d'émancipation ne contrebalance pas ce qui domine, et n'induit pas la transformation globale que nous souhaitons.

J'ai rapidement pointé deux stratégies possibles (et qui d'ailleurs sont déjà engagées) pour un possible dépassement de l'État en tant que puissance d'aliénation.

La stratégie d'extériorité a le bénéfice d'une apparente pureté dans la mesure où elle se veut entièrement dégagee des contraintes d'un lien étroit avec les institutions étatiques. On y voit des expériences localisées, des

démonstrations innovantes, des expérimentations intéressantes, mais on y pressent l'illusion d'une compétition avec des appareils d'État par ailleurs très puissants. Elles peuvent vivre cantonnées dans la marge en se méconnaissant le plus souvent les unes par rapports aux autres, centrées sur elles-mêmes et ce qui est notable, sans souvent d'ambition de transformation plus large, autrement qu'un éventuel appel à faire la même chose. Dès lors que les personnes qui mènent ces expériences autogestion-

***On sait bien que la stratégie consistant à espérer un changement d'en haut à partir de la conquête du pouvoir est corrélée à une conception de l'action politique qui reproduit, au niveau de l'organisation du parti, les rapports de dépossession.***

naires ne se posent pas la question, quelle chance un discours dit à partir de l'extérieur de ces expériences, destiné à encourager leur fédération, à élargir leur ambition, à approfondir leur émancipation, a-t-il d'être suivi d'effet ? Ou pour formuler autrement ma question, comment un discours qui appelle à modifier la nature même de ces expériences autogestionnaires, localisées, focalisées, et réfutant d'une certaine manière la confrontation avec le système global qu'elles laissent dominer, pourrait-il aboutir ? Je vais tenter d'y revenir juste après.

Quant à la stratégie interne, elle occupe des positions elles aussi localisées, elles aussi focalisées dans des métiers, dans des champs de politique publique précis, des dispositifs, des enjeux limités, des expériences spécifiques, et le plus souvent n'affronte pas la fonction de dépossession, ou alors seulement lorsqu'elles sont attaquées ou comme un lointain problème de conception théorique. On voit d'ailleurs les difficultés des collectivités territoriales, même celles qui sont acquises à l'idée de promouvoir l'émancipation, à innover dans ces champs-là, à soutenir des projets alternatifs du point de vue de l'appropriation du pouvoir par les usagers et les citoyens. Là aussi on est dans le champ d'expérimentations partielles, de succès ponctuels, d'avancées obtenues non d'ailleurs par le mouvement de la société mais par une volonté politique qui cherche et qui obtient parfois un soutien populaire.

Nous voyons que les deux stratégies sont confrontées à deux choses. Premièrement, au problème de la réalité du mouvement des idées dans la société qui soutiennent l'appropriation du pouvoir, ce qui renvoie au fait que la dépossession est une culture. Nous sommes élevés à déléguer, à des formes de représentation qui nous font spectateurs et spectatrices. Cette question de qui décide est toujours perçue à travers des questions spécifiques, des projets publics précis, face à tel ou tel problème, et non comme une question globale correspondant en définitive à un enjeu de conception de la société. Nous

avons là une ligne de force transverse aux deux stratégies, intérieure et extérieure que j'ai évoquées. Il s'agit de faire de cette question un enjeu central du projet de société et de notre orientation. Et ce n'est pas une mince affaire, tant notre culture politique a été rétive ou inattentive à l'enjeu démocratique, au sens le plus fort du mot, une acception qui est bien éloignée de toutes les approches focalisées sur la vie électorale. On ne voit généralement pas dans notre camp politique la puissance de l'exigence d'une démocratisation radicale. On ne la voit que comme un supplément d'âme, tandis que les questions dures seraient celles du statut des entreprises, de la propriété des moyens de production, ou du surtravail, enjeux majeurs certes, qu'une vision radicalement neuve de la démocratie a vocation à inclure.

Deuxièmement, les deux stratégies sont aussi confrontées à un problème qui est celui de l'affrontement concret aux logiques de dépossession. Il est en partie modifié par la ligne de force consistant à porter globalement une conception alternative et globale du pouvoir et de la démocratie, mais il reste le problème de l'incantation, car on peut mettre en scène (ou en selle) une idée dans la société, en assurer une présence dans l'imaginaire [et c'est ô combien important] mais le problème est qu'elle prenne en même temps force matérielle, qu'elle soit concrétisée. (Je mets bien sûr de côté l'idée que le triomphe serait obtenu par le moyen d'une prise de pouvoir central, par une force politique ayant éclairé le peuple du fait de sa position d'avant-garde.) On sait bien d'ailleurs que la stratégie consistant à espérer un changement d'en haut à partir de la conquête du pouvoir est corrélée étroitement à une conception de l'action politique qui reproduit, au niveau de l'organisation du parti, les rapports de dépossession.

Je me situe donc dans l'optique d'une conquête immédiate. À côté de la visée explicite d'une transformation globale, la question est aussi de mettre en perspective toutes les expériences, toutes les petites conquêtes, les conquêtes des métiers, les acquis de l'expérience, les tentatives, les espaces qui réussissent. Et non seulement de les mettre explicitement en perspective mais aussi d'acter, politiquement et juridiquement, c'est-à-dire d'instituer ces avancées : Droit nouveau en matière de propriété collective, reconnaissance de l'indépendance de certains métiers, garantie de protection à l'égard de l'espace dégagé de la marchandisation, et toute forme engrangeant des biens, de la subversion, par rapport aux normes qui dominent. Et là on est aussi bien dans une conquête qui concerne les initiatives autogestionnaires, qui se distancient, espérons-le de la logique capitaliste, que des pratiques au sein de toutes les institutions, comme celles par exemple du quart du salariat relevant du secteur public.

Voilà comment il me semble qu'on peut porter l'idée du dépassement de l'État, en exprimant l'enjeu de démocratisation radicale de l'ordre social, en démasquant et en démontant les mécanismes culturels qui forment et confirment sans cesse la dépossession, et cela contre

les aspirations des individus et des groupes à choisir pour eux-mêmes, à maîtriser la vie, en soutenant tous les efforts pour mettre en œuvre et acter, agréger, faire fructifier, instituer ce qui s'inscrit dans cette logique d'appropriation. C'est sans doute compliqué, et en même temps, on sent par tous les pores de la société, s'exprimer des aspirations à se libérer des carcans mentaux et institutionnels, des cheminements qui se cherchent. ♦

Gilles Alfonsi

Les actes du Séminaire sont dans  
**Altercommunisme**

Séminaire

## Altercommunisme

n°4 - Le cahier du séminaire Communisme - Septembre 2013

### Angles morts et leçons du communisme

Introductions	
<i>Angles aveugles et expériences contradictoires du communisme</i> - Catherine Samary	3
<i>Assumer la contradiction, pour la dépasser</i> - Roger Martelli	10
Interventions	
<i>Quel périmètre de discussion ?</i> - Michel Mouréreau	12
<i>L'apport de l'anarchisme</i> - Georges Simard	12
<i>Travailler sur le communisme : une nécessité ignorée</i> - Bernard Calabuig	13
<i>Un passé qui pèse encore aujourd'hui</i> - Pierre Zarka	14
<i>Actualité du communisme après Thermidor</i> - Pierre Cours-Salies	16
<i>Au-delà du droit, quelle démocratie dans les faits ?</i> - Laurent Lévy	19
<i>Articuler la démocratie politique citoyenne et l'auto-organisation</i> - Jean-Claude Marnet	20
<i>Des questions stratégiques anciennes... et toujours d'actualité</i> - Alain Montaufray	22
<i>Angle mort du culte de la personnalité</i> - Richard Lagache	24
<i>Qui est communiste ?</i> - Patrick Vassalo	26
<i>Travailler ensemble la théorie et la pratique</i> - René Moustard	27
<i>Un exemple d'angle aveugle : le système colonial dans la vie est à nous</i> - Gilles Alfonsi	28
<i>L'angle mort de la question coloniale</i> - Catherine Bottin-Destom	29
<i>Le processus de rupture doit être pratique, pas seulement théorique</i> - Roger Martelli	30
<i>Reprendre l'histoire et actualiser</i> - Catherine Samary	31

**Questionnement initial :**  
*Les échecs des régimes se réclamant du communisme à l'Est de l'Europe sont moins présents dans le débat public. Cependant, plutôt que de tourner la page, n'est-ce pas le bon moment pour se demander : y a-t-il eu, ou pas, un "communisme du XXI<sup>e</sup> siècle", qu'est-ce qui le caractérise et comment se débrouiller avec son héritage ? Afin que l'histoire ne se répète pas et pour mieux armer le combat pour l'émancipation, cette séance pourrait pointer les "angles morts" des communismes politiques également.*

Ce troisième numéro d'Altercommunisme contient les textes des interventions prononcées lors de la troisième séance du séminaire Communisme, le 1<sup>er</sup> juin 2013, animée par Sylvie Larue. Certains ont été revus par les participants, qui ont choisi de conserver, entièrement, partiellement ou pas le style parlé, et parfois d'approfondir certaines réflexions. Une précision : les introductions sont faites à titre individuel, comme points de vue destinés à lancer le débat.

+ d'info : [www.comunistesunitaires.net](http://www.comunistesunitaires.net)

Réalisation : Michèle Kintz, Jean Tailleux, André Pocco et Gilles Alfonsi - Transcription : Nadia Pinson

**www.comunistesunitaires.net**

# La République et la délégation de pouvoir



**Jean-Claude Mamet**

Il me semble que je vais m'inscrire en faux par rapport à certaines choses qui ont été dites. Premièrement, Pierre Zarka a dit qu'il faut sortir de deux mille années de délégation de pouvoir, et cela me paraît très étrange. Dans les sociétés d'ordre, il n'y a pas de délégation de pouvoir. Il y a un "ordre" et chacun s'inscrit dans un "ordre": le sujet du roi ne délègue pas son pouvoir au roi, ou à Dieu. Il est sujet et ce n'est pas du tout pareil : il ne peut pas imaginer qu'il délègue librement son pouvoir, il est inscrit dans un ordre, dans une puissance qui est consubstantielle à sa vie en société. Ce n'est pas du tout la même chose.

Deuxièmement, je suis par contre très sensible à l'histoire du désir, évidemment (comme tout le monde !). Mais pour que le désir soit réellement agissant il faut que la personne qui désire ait le sentiment qu'elle est dans son bon droit. Sinon, elle réagit, mais elle n'agit pas. Et de ce point de vue, je ne suis pas d'accord avec ce que Pierre a dit sur la Révolution française. Pour moi, la Révolution française, c'est l'inauguration de la portée universelle du droit. Du droit qui devient un droit politique : ce n'est pas simplement un droit de l'homme ou un droit humain (même si c'est très important) ; la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (la femme est oubliée bien sûr !) veut dire que le droit humain devient un droit politique. Ce qui signifie avoir le droit de participer à la politique et d'être un être politique. Et ce n'est pas quelque chose qui est figé (je ne fais que reprendre ici ce qu'explique Etienne Balibar, dans *Les frontières de la démocratie*). Dire qu'en 1789-93 on découvre qu'on a le droit de faire certaines choses et qu'ensuite tout cela se perd dans la domination de classe, c'est réducteur. 1789-93, comme le dit Balibar, inaugure une extension indéfinie des droits.

La puissance universelle de la Révolution démocratique, c'est quelque chose qui permet l'extension indéfinie des droits politiques : suffrage universel réel (les immigrés ne l'ont pas encore !), droits des femmes, droits des enfants, droits des minorités, droits des orientations sexuelles, et même droits des animaux..., il y a là une puissance subversive qu'il faut bien comprendre.

Ensuite, quelques commentaires sur "droit formel et droit réel" : effectivement un certain marxisme - que j'ai porté moi aussi - a fait cette distinction ou l'a expliquée comme contradictoire. Aujourd'hui, je pense que cette distinction, même si elle existe bel et bien, peut aussi conduire à des dérapages terribles. Il ne faut surtout pas qu'au nom des droits réels on abolisse les droits formels, c'est très important.

Pierre a aussi parlé de se constituer en corps politique

***La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen veut dire que le droit humain devient un droit politique. Ce qui signifie avoir le droit de participer à la politique et d'être un être politique.***

conscient, ce qui est très juste. Mais attention ! Ce corps politique conscient ne peut pas prendre une forme démocratique unique, comme c'était le cas avec la formule : "Tout le pouvoir aux soviets". C'est important de le préciser : "Tout le pouvoir aux soviets", c'est très bien, mais la formule comporte une notion d'unicité du pouvoir (dépérissant) qui est dangereuse, qu'il faut remettre en cause. On a cité la polémique Rosa-Lénine sur le côté autoritaire, mais Rosa s'est aussi opposée à Lénine sur la dissolution de l'Assemblée constituante, entre autres. Ce qui m'amène à une chose, c'est que l'autogestion sociale que Gilles Alfonsi décrit et la socialisation du pouvoir politique sont deux moments dont on ne peut pas envisager la fusion à court terme. Cela va prendre longtemps. Il y aura longtemps des instances de pouvoir politique et juridique, et des instances de droit. Je suppose que l'on a tous cru qu'à un moment donné, le social deviendrait le politique omniscient, que le social, par sa puissance, deviendrait l'unicité du corps politique. Eh bien, non.

Cela me paraît très important de revenir là-dessus, y compris la fameuse question du "pouvoir sur les choses" (et plus sur les humains), comme image du pouvoir

d'Etat qui dépérit, selon Engels. La gestion du pouvoir, ce n'est pas une "chose". Il y a là-dessus de grands dangers d'instrumentalisation du pouvoir. Je suis pour une république sociale. La notion de République ne me pose aucun problème. La république, ce sont les droits égaux, c'est le pouvoir des citoyens, avec des instances politiques. Dire la République sociale, c'est imaginer une articulation dialectique entre le social et le politique, entre institutions sociales et institutions citoyennes, qui resteront côte à côte et en tension.

Enfin, il n'y a pas de "danger républicain" dans nos partenaires politiques. Il y a par contre un vrai danger d'assimiler

une puissance impérialiste (la France) à la République : cela, c'est un vrai, un gros danger. Mais ce n'est pas la république en tant que telle. La République sociale est en rupture avec l'État impérialiste, centralisateur, de classe, oppressif, etc. La république, c'est une utopie de la démocratie politique, qui a pris une forme bourgeoise mais qui dépasse cette forme bourgeoise, elle a un excédent d'utopie qui la dépasse. C'est cela qui est intéressant dans Jaurès par exemple. ♦

Jean-Claude Mamet

## Approfondir la question des droits



Pierre Cours-Salies

Quand Engels dit "l'administration des choses" en essayant de reprendre une formule de Saint-Simon, il répond à une question. Il se heurte à un parti qui veut exercer le pouvoir dans un cadre constitutionnel et qui a des illusions sur les institutions que l'on pourrait "démocratiser". Sur ces questions stratégiques, il passe les dernières années de sa vie à dire que ce que l'on a comme programme politique se résume avec un vieux mot allemand qui veut dire la commune, comme la commune qui a existé en 71 et qui était un embryon sur lequel il faut réfléchir ; nous ne voulons pas construire un État plus ou moins démocratique parce que nous voulons construire autre chose. Donc quand il dit "administration des choses", c'est la gestion des valeurs d'usage par les producteurs hommes et femmes organisé-e-s. Ce que gère l'État actuel, réalité du système capitaliste, ce sont des valeurs d'échange. Cela fonctionne plus ou moins sans à coups grâce au fétichisme de la marchandise, avec des individus qui adhèrent à ces valeurs d'échange et qui, pour cela, acceptent la discipline d'usine, les rapports de propriété et l'ensemble des disciplines dans la société.

Donc, il ne faut pas citer Engels comme cela est fait souvent, par petits morceaux, citations tronquées hors contexte d'analyse. Pour reprendre ses positions réelles, et comprendre les enjeux très vite aperçus par lui, cela mérite que l'on discute ses derniers textes (1891 ou autres) : il argumente sur des positions critiques par rapport au parti social-démocrate allemand. Je pense que nous ne sommes pas dans la même situation, mais il ne faut pas figer ce qu'il disait. Sa

***La Révolution de 1789, c'est une révolution pour des droits, c'est-à-dire que ce n'est pas parce que je suis né dans une certaine famille et une certaine caste que je n'ai pas de droits.***

crainte était que les partis socialistes de masse, même influencés par "le marxisme", tournent à la gestion de la domination dans la société. J'attire l'attention sur cela parce que trop souvent nous conservons des visions fausses de concepts passés, des référents qui nous induisent en erreur.

Autre point : il est tout à fait logique que l'on parle de la Justice quand on parle du dépérissement de l'État. Parce que l'État, c'est le monopole de la violence légitime. Mais la bande qui fait les trafics, c'est une autre violence, légitime dans un type d'entre-soi de trafiquants, de jeunes de mêmes générations et de mêmes quartiers... Donc en fait, il est assez logique qu'il y ait conflit là-dessus.

Je pourrais l'étendre en disant qu'après tout l'État, la Justice, pourrait et sans doute devrait s'occuper de ce qui se passe au Bangladesh avec des propriétaires bien européens : ils vendent dans les marchés solvables d'Europe, et font des morts là-bas parce qu'ils ont un moyen de trafiquer au niveau international. Là, il n'y a pas assez de Justice qui intervient. Est-ce qu'il y en a suffisamment en Europe même ?

Non, puisque depuis une vingtaine d'années, il est entendu qu'il faut arrêter les paradis fiscaux parce que c'est là que se trouve l'argent de la mafia. Là, avons-nous une Justice trop interventionniste ? Non, pas assez, puisque cette nécessité a été décidée dans une conférence internationale, répétée dans une autre, et le défaut c'est qu'il n'y a pas d'intervention politique publique sur le sujet. Donc, si on réfléchit ironiquement, une telle répression des paradis fiscaux serait un élément de dépérissement de l'État aussi, puisque l'État vit de ce trafic qui légitime les pouvoirs. Donc je trouve que c'est bien de traiter de la Justice (y compris au pénal) par rapport à ces questions là.

D'autant plus que ce qu'a décrit Evelyne Sire-Marin montre que l'on nous produit, à travers les institutions, une classe dangereuse. C'est-à-dire des effets de division dans la société. Je n'accepte pas le terme de lumpen parce que là c'est une projection sur la III<sup>e</sup> Internationale, sur Marx, sans chercher à maîtriser la contextualisation nécessaire. Mais, par contre, si on dit que l'on provoque une classe dangereuse, c'est vrai.

Cela forge aussi nos propres visions de "ces gens-là" comme inquiétants, alors qu'en réalité ce qui est en train de se produire, c'est la volonté de diviser dans la société, de créer une hiérarchie. Quand on dit qu'ils sont contents de faire ce qu'ils font, en fait, ils sont contents d'avoir une solidarité dans un groupe, d'avoir de l'argent. Mais auparavant, il y a eu aussi une division forte au sein même de la famille entre ceux qui se sont accrochés pour essayer d'avoir un travail, faire des études, et les autres qui sont en prison. Dans la même cage d'escalier, c'est comme cela, il n'y a pas des "zones" d'un style ou de l'autre. Donc je pense, sincèrement, que sur ce point on devrait dire que l'État aujourd'hui laisse faire ou encourage une division, une hiérarchisation dans la société ; pour la classe dirigeante, c'est un enjeu pour éviter des réponses communes.

Et il y a là un enjeu très fort sur l'école. Mais aussi sur la protection sociale, santé et maladie, quand on regarde l'idée émise récemment par des gens (dont certains que je croyais situés à gauche) qui viennent expliquer que la Caisse nationale d'assurance maladie doit être sous la tutelle du ministère de la Santé (dans *Le Monde*, il y a deux jours). Là, on a affaire à l'accompagnement d'une division et hiérarchisation dans la société. Et j'insiste beaucoup parce que je pense que cela joue sur notre propre représentation idéologique.

Autre chose : quand on s'en tient à cela, on ne discute pas de ce qui est possible. Or, ce qui est possible, c'est le droit à une activité socialement reconnue pour tout le monde, toute sa vie. C'était une revendication de février 1848. Et depuis, l'évolution la rend parfaitement d'actualité. Je vais mettre Jean-Claude Mamet à l'aise : la Révolution de 1789, c'est une révolution pour des droits, c'est-à-dire que ce n'est pas parce que je suis né dans une certaine famille et une certaine caste que je n'ai pas de droits. J'ai les mêmes droits parce que je suis

un être humain (Déclaration des droits universels, 1794). Toutefois, depuis la Constitution de 1795 jusqu'à 1946, dans ce pays qui a peur d'avoir des principes parce que l'on risque d'en faire des mobilisations, il n'y a pas eu une Déclaration universelle des droits. Parce qu'il fallait rétablir l'esclavage et qu'il ne fallait pas s'appuyer sur un débat sur les droits ! La III<sup>e</sup> République n'a pas rétabli une Déclaration universelle des droits, mais elle a mis en place divers régimes de droits dans les colonies, tout en maintenant un refus de l'égalité des droits de vote entre hommes et femmes, malgré un vote à l'Assemblée nationale en 1919.

Donc il faut bien se rendre compte qu'il y a un enjeu : que sont les droits aujourd'hui ? Est-ce que ce sont ceux de 89 ? Non, c'est le droit à avoir une existence utile avec une activité utile.

Discutons-en parce que l'on croit qu'il y a beaucoup d'écart au niveau mondial (et peut-être est-ce vrai). La Chine a connu en 40 ans la même évolution que l'Europe occidentale en 400 ans. Ce qui ne veut pas dire que c'est parfait mais un certain nombre d'écart essentiels se sont quand même plutôt réduits et donc nous avons plutôt un monde commun pour poser ces problèmes. Et si nous ne parlons pas des possibles, nous ne donnons pas de perspective aux événements morcelés. C'est cela ma crainte, c'est qu'en ne discutant pas l'objectif, on soit sans arrêt en train de dire que l'on est le dos au mur.

Dernier point : État et dépérissement. L'État et la société civile, c'est côté pile et côté face de la même pièce. Si dans la société civile je sais que j'ai des droits collectifs (accords des entreprises), que j'ai des droits collectifs et individuels à avoir une activité utile toute ma vie, je ne conçois pas l'État - et l'État ne va pas se concevoir - de la même façon. Mais la société civile, c'était quoi ? Pour moi, Engels est réaliste, c'est le Droit commercial et le Droit de la famille, le Droit du père de famille et le Droit du patron. C'était cela la société civile. Cela a évolué depuis, mais l'État et la société civile, c'est côté pile et côté face. Donc nous avons un problème d'intervention sur ce que l'on revendique.

Avec Pierre Zarka, nous avons écrit aussi sur les coopératives (*Des coopératives jusqu'à l'autogestion généralisée*) : mais si on dit que tout individu qui travaille collectivement, dans une coopérative ou dans une entreprise, a le droit d'avoir une activité utile toute sa vie et qu'on le leur reconnaît, on ne met pas les sociétés coopératives et les employés de ces sociétés coopératives dans la même situation. On peut discuter avec eux, sur le fait que c'est cela ce qui leur manque comme droit, la garantie de conserver un emploi au lieu de se crever pendant des semaines ou de trop longs mois pour faire ses liquidités financières - je sais que par ailleurs il faut contrôler les finances. Mais quel dialogue a-t-on avec ceux qui sont confrontés à ces situations pour leur dire : vous avez ce droit, il faudrait que tout le monde l'ait. ♦

Pierre Cours-Salies

# Convergences des aspirations et projet global



Jean Braman

**J**e vais être très modeste parce que je n'ai pas entendu les interventions liminaires, mais les débats m'ont permis de saisir l'ensemble des questions qui étaient soulevées.

Tout d'abord je dois dire que celle que Daniel Rome a évoquée sur l'école effectivement m'interpelle. L'école actuellement est, certes, la reproduction sociale, c'est le champ d'expériences qui ont avorté, mais il se trouve également qu'il y a des expériences qui se développent. L'une d'elles a été mise en avant dans la presse ces derniers jours concernant les enseignants (en particulier en Seine Saint-Denis) qui conduisent des enfants de classe de lycée (à Noisy-le-Sec, je crois) à 100 % de réussite. Je suis de la catégorie des gens, qui en son temps (c'était il y a une vingtaine d'années, lorsque je m'occupais de la Fédération des parents d'élèves), condamnaient ce type d'expériences, considérées comme réactionnaires parce qu'elles s'opposaient au fait que les avancées soient globales. Que l'on change les règles du jeu de l'Éducation nationale et que forcément, ce qui était mis en place l'était sous l'angle de la domination, de la sélection et du tri entre les élèves. Je pense qu'à l'époque, je me suis trompé et qu'aujourd'hui il s'agit, au regard de la discussion que l'on a eue, non pas de condamner ce type d'expériences mais de les multiplier.

Et il se trouve que j'ai également une fille qui est en collège aujourd'hui, je revis des situations équivalentes mais avec non plus des expériences de ce type mais une véritable confrontation entre les enseignants et les aspirations de parents à une certaine réussite (quelle que soit la nature des parents : et il se trouve que dans des collèges extrêmement mixtes dans lesquels il y a des couches sociales très défavorisées comme des couches plus favorisées, l'aspiration est la même). Donc moi j'élimine le fait qu'il y aurait une espèce de passivité par rapport à la projection à

l'avenir concernant les élèves ; par contre il y a de très grandes difficultés de faire entendre ce discours-là au niveau des enseignants.

Autrement dit, le fait de faire converger des aspirations et des concrétisations immédiates, c'est extrêmement compliqué mais cela ne doit pas nous rebuter. Au contraire je pense qu'il faut qu'on développe cela. Bien entendu en menant le double combat - c'est là qu'est la complication - entre la multiplication de ce type d'expériences et le fait que l'on continue les combats sur la transformation de l'école, sur une autre école, au niveau central, qu'il y ait des lois qui permettent de modifier le contexte (on le voit bien avec les rythmes scolaires), etc. Donc à la fois sur le terrain et à la fois dans les institutions de l'État.

***Ce n'est pas vrai que l'extrême-droite aujourd'hui n'utilise que des options racistes ou de ségrégation, c'est également (et même avant tout) sur le champ social que la confrontation se situe.***

La deuxième question est celle des classes défavorisées, je ne ferai qu'aborder une idée qui me préoccupe. Je suis d'accord, ce n'est pas le lumpen tel qu'il avait été historiquement mis en évidence. Ceci étant dit, là aujourd'hui, l'État intervient pour assurer la subsistance. La preuve en est que le projet du Front national, de l'extrême-droite, est d'éliminer cette subsistance pour une partie de ceux qui se situent à ce niveau de l'échelle sociale. Lorsqu'ils déniaient aux sans-papiers, aux personnes d'origine étrangère le fait de pouvoir bénéficier de l'AME, de la CU et du RSA, ce n'est pas parce qu'ils sont méchants (pour un certain nombre sans doute), ni seulement qu'ils ont une conception inégalitaire. C'est également parce qu'il se trouve qu'ils remplissent une fonction pour que se désagrège un pan de ces couches, pour qu'ils soient des Bangladesh de l'intérieur, pour qu'ils soient disponibles pour les tâches subalternes qui, aujourd'hui, constituent encore un coût trop élevé. On parle du SMIC qu'il faut baisser. Mais le Front national sert d'outil pour que baissent, pour d'autres catégories, non pas le SMIC mais simplement les moyens de subsistance.

J'en arrêterai là sur l'extrême-droite. Mais parce qu'elle agit sur nos champs, aujourd'hui, on aurait intérêt à avoir vraiment une vision de ce qui est une contre offensive. Ce n'est pas vrai que l'extrême-droite aujourd'hui n'utilise que des options racistes ou de

ségrégation à partir de l'appartenance à des populations étrangères, c'est également (et même avant tout) sur le champ social que la confrontation avec l'extrême-droite se situe aujourd'hui.

Sur la contradiction entre projet politique et expérience concrète : on a parlé des coopératives, moi je vais parler des squats, à partir de choses très concrètes. À Saint-Denis il y a eu une rénovation urbaine très importante et donc on a effectivement aujourd'hui un contexte différent de celui que l'on connaissait il y a 20 ou 30 ans (ou même 50 ans ou 100 ans) avec le lumpenproletariat, avec les populations rurales, etc. Là, on a des populations qui sont urbanisées depuis longtemps, dont les parents ou grands-parents ont été salariés, ont travaillé dans les usines, etc. Et aujourd'hui ces populations pauvres sont complètement mises à l'écart du travail et se produit une espèce de désagrégation progressive du lien social, et on est sur la question de la subsistance tout simplement. Eh bien, il y a des expériences menées par des anarchistes, à une échelle non pas limitée mais très importante, pour organiser des gens, pour leur apporter un certain nombre de services (aide à la formation linguistique, transmission de savoir-faire, aide à l'obtention de droits, etc.).

Il y a une option qui est résultante de notre formation politique ancienne - en tout cas de la mienne mais je pense qu'elle est partagée - c'est de les voir un peu comme les mouches du coche. Cela a été longtemps mon opinion. Là, aujourd'hui ce n'est plus cela, la question qui est posée, c'est en quoi ils occupent un terrain que nous n'occupons pas, nous. Et quel type de dialogue, quel type de rapports on peut établir avec eux de façon à pouvoir créer ces états de fait, ce temps après l'immédiat qu'ils sont en train d'organiser, mais pour lequel ils isolent effectivement les populations d'un projet politique plus global. Mais la question, ce n'est pas de supprimer leur expérience, c'est de pouvoir apporter la question du projet global. ♦

Jean Brafman

## Une réaction

José Tovar

Je trouve que l'on aborde la question de l'école de façon un peu caricaturale. L'école a une fonction de reproduction sociale, d'accord, elle a aussi une fonction de libération. Je ne veux pas dire que le savoir est émancipateur en soi, mais il a des aspects émancipateurs. Il faudrait sans doute que l'on aborde la question de l'école dans notre contexte d'analyse des appareils idéologiques d'État (comme disait Althusser) mais de façon un peu plus contradictoire que ce qui vient d'être dit. Et je me méfie énormément des expériences, plus ou moins spontanées, fondées sur plus ou moins d'utopies libératrices du savoir en soi, etc., et qui produisent parfois des jeunes encore plus marginalisés dans la société que ceux dont on parlait tout à l'heure. ♦

## Les actes du Séminaire sont dans Altercommunisme

### Altercommunisme

n°1 - Le cahier du séminaire Communisme - Séance de lancement, 2 février 2013

#### Quel cahier des charges pour un séminaire sur le communisme ?

##### Introductions

De quoi parle-t-on lorsqu'on parle de communisme ? - Laurent Lévy 3  
Le communisme comme mouvement réel - Nicole-Edith Thévenin 8

##### Interventions

Où et comment regardons-nous ? - Stéphane Lavignotte 13  
Un contre-récit ? - Laurent Eyraud-Chaume 14  
Rapports d'exploitation et appareil d'État : deux points cardinaux - Pierre Zarka 15  
Un besoin de politique nouvelle - Catherine Tricot 18  
Dépassement, rupture : du "déjà-là" au "jamais-vu" - Makan Rafatdjou 19  
Partout et sans limite, la question du communisme... - Jean Brafman 22  
Avec le communisme, toutes les questions sont sur la table - Gilles Alfonsi 23  
Parler du communisme pour être entendu - Pierre Cours-Salies 26  
Altercommunisme - Philippe Sterlin 30  
Du dessin au dessein - Yves Laverne 35  
Aliénation, émancipation, révolution : Marx et Freud - Nicole-Edith Thévenin 37  
S'arracher de ce qui va de soi - Pierre Zarka 39  
Que produisons-nous ? - Stéphane Lavignotte 41  
L'incontournable question du dépassement de l'État - Laurent Lévy 43  
Un pouvoir radicalement démocratique - Pierre Cours-Salies 44  
12 millions de créatifs politiques dans la métropole francilienne - Makan Rafatdjou 45  
Pour améliorer le quotidien, "dépassement de l'État" ? - Patrick Vassallo 47

Communisme

Séminaire

**N**ote intention du séminaire "Communisme". Initié par l'Association des communistes unitaires, ce séminaire a pour objet d'être un espace de travail et de débat entre des femmes et des hommes désireux de penser et de faire vivre le communisme du 21<sup>e</sup> siècle, et un lieu ouvert à ceux qui souhaitent dialoguer avec eux.

Si la transformation révolutionnaire de la société ne s'écrit pas à l'avance dans son menu, si elle ne peut être livrée clés en mains à ceux qui n'en seraient dès lors que ses bénéficiaires, il n'empêche qu'elle ne se fera ni par la volonté du Saint-Esprit, ni par simple coïncidence des différentes luttes populaires. Une pensée - théorie du "dépassement", en même temps que des expérimentations et des pratiques, est nécessaire.

Nous nous inscrivons dans la continuité du courant historique communiste dans ce qu'il a porté de meilleur au cours des siècles : combat contre toutes les oppressions et toutes les aliénations, combat pour l'égalité - de la Commune aux luttes populaires contre le colonialisme, de l'exigence du droit de vote des femmes à la lutte contre tous les racismes... - combat contre toutes les dépossessions et contre la marchandisation de tout. (suite p. 2)

### Altercommunisme

n°2 - Le cahier du séminaire Communisme - Deuxième séance, 30 mars 2013

#### Qu'est-ce que l'aliénation ? Comment s'émanciper ?

##### Introductions

Classes, lutte de classes, rapport d'exploitation - Pierre Zarka 3  
Rapports d'exploitation, rapports d'oppression et lutte des classes - Francis Sittel 6

##### Interventions

Lutte des classes et situations d'oppression - Paule Ménahem 8  
FSM : le déficit d'analyse du système d'exploitation - Bernard Calabuig 8  
Construire dans la réalité d'aujourd'hui - Jacqueline Rouillon 9  
Contre l'idée d'une contradiction qui dominerait les autres - Laurent Lévy 10  
La démocratie, une conquête permanente - Marc Lacreuse 11  
Déplacements de l'antagonisme des classes sociales - Jean-Claude Mamet 12  
Il faut nommer les choses - Leo Landau 13  
Ouvrir le débat sur toutes les dimensions - Jean Brafman 14  
Assumer des ruptures avec notre propre culture... - Gilles Alfonsi 15  
Comment se forme la classe ? - Stéphane Lavignotte 17  
Distinguer, relier et unir exploitation et domination - Jacques Bidet 19  
Problèmes de l'individualité et de la centralité du combat de classe - Francis Sittel 21  
Le champ des rapports d'exploitation - Pierre Zarka 22  
La domination au singulier - Patrick Darré 23  
Au plus profond de l'intime - Daniel Rome 24  
Nommer nos ennemis... et nos amis - Catherine Destom-Bottin 25  
Et la domination culturelle ? - Guillaume Attencourt 25  
Des droits pour tous - Pierre Cours-Salies 26  
Démocratisation radicale et cohérence émancipatrice - Bruno Bessière 28

Communisme

Séminaire

Ce deuxième numéro d'Altercommunisme contient les textes des interventions prononcées lors de la deuxième séance du séminaire Communisme, le 30 mars 2013, animée par Philippe Sterlin. Certains ont été revus par les participants, qui ont choisi de conserver, entièrement, partiellement ou pas le style parlé, et parfois d'approfondir certaines réflexions. Une précision : les introductions sont faites à titre individuel, comme des points de vue destinés à lancer le débat.

+ d'info : [www.comunistesunitaires.net](http://www.comunistesunitaires.net)

Réalisation : Michèle Kintz, Jean Tailleux, André Pocco et Gilles Alfonsi - Transcription : Nadia Pinson

[www.comunistesunitaires.net](http://www.comunistesunitaires.net)

# Le fossé entre les situations sociales et le discours radical



Anne Jollet

**J**e vais intervenir rapidement sur deux points. Je n'ai pas suivi l'ensemble des séminaires et même si j'ai quand même lu assez régulièrement ce qu'il y a notamment dans *Cerises*, il est vrai que l'on n'a pas tous le même niveau de référence dans ces discussions communes.

Cependant je retrouve quelque chose qui me gêne un peu (dans ce qu'élabore Pierre notamment, ou ce qu'a repris Gilles), qui est très clair dans la matinée d'aujourd'hui, et que j'ai ressenti dans les deux discours, celui d'Evelyne et celui de Pierre : il y a un fossé. Il y a d'un côté des gens qui sont dans des pratiques sociales confrontées à des situations extrêmement dures, de délitement de leurs fonctions, de ce qu'on appelle plus banalement l'absence de moyens, de ce qui est un véritable sentiment d'échec dans le travail (et donc aussi de dé-professionnalisation), y compris de gens qui peuvent avoir des postures de cadres et des situations considérées comme privilégiées. Cette situation amène effectivement un grand nombre d'acteurs à se demander où est l'État ? Qui intervient pour défendre la chose publique ? Qui intervient pour défendre le commun ? Qui intervient pour défendre la démocratie ? Et de l'autre côté un discours qui est d'une grande radicalité sur la nécessaire émergence d'un discours émancipateur, basé sur l'initiative de l'acteur individuel qui, effectivement, est au cœur de la visée émancipatrice. Mais cette disjonction dans un séminaire qui est tout de même de visée politique est pour moi toujours une source de malaise.

Je pense que nous sommes tous un peu au même point, c'est-à-dire que c'est justement cet espèce de fossé que l'on veut essayer de résoudre. Mais en même temps (le discours de Gilles Alfonsi disant qu'il faut agréger des expériences était plus explicitement politique), on est dans un tempo qui est celui d'une crise, et que justement toutes les crises ont cet effet paradoxal et même contradictoire d'à la fois susciter en urgence le besoin

de réponses et en même temps de susciter aussi des critiques extrêmement radicales et globales de l'ordre établi. Donc on a ici les deux bouts. C'est-à-dire que nous sommes à la fois des acteurs sociaux particulièrement mis à mal par les secteurs dans lesquels nous intervenons, qui sont tous des secteurs dans lesquels on a pensé avoir une visée émancipatrice et pouvoir la mener en étant justement là. J'imagine que pour Évelyne Sire-Marin, quand elle est juge pour enfants, c'est par choix délibéré d'être à cet endroit-là, socialement ; pour nous d'être enseignants, et d'être dans l'enseignement public, c'est un choix délibéré. Et effectivement, nous nous trouvons dans une situation dans laquelle nous vivons de plus en plus des injonctions totalement contradictoires avec la visée qui nous a amenés là. Mais cela nous amène comme acteurs à demander - et en urgence - du pouvoir, mais surtout à éprouver la puissance du pouvoir, d'un pouvoir pas seulement d'État mais d'un pouvoir d'État qui cède la main à d'autres pouvoirs. Moi je vois l'université et la future réforme qui est : réellement casser ce qui restait de démocratie, faire intervenir les entreprises, etc. Mais c'est bien l'État qui intervient pour détricoter une forme de démocratie collégiale et donc c'est bien la puissance d'État à laquelle nous sommes confrontés. Et donc ce que l'on demanderait dans un premier temps, c'est effectivement une autre puissance d'État, c'est bien une intervention autre de l'État.

Donc, sur ce fossé, je pense qu'il faut vraiment articuler les deux sous peine de donner le sentiment à tous ces acteurs en souffrance qu'on leur parle d'un monde dans lequel ils ne voient pas bien la porte d'entrée. Je sais pratiquer la subversion là où je suis, je mesure aussi les limites de cette capacité de subversion par des acteurs modestes que nous sommes tous.

Le second aspect, que je ne vais pas développer, c'est la question de l'histoire. C'est-à-dire comment justement dans une situation de crise, qui est une situation de crise idéologique aussi, évidemment, on a un recours à des paradigmes ou à des modèles passés qui à la fois sont des appuis et à la fois peuvent être très encombrants. C'est ce que l'on va faire dans un prochain numéro des *Cahiers d'histoire* - je passe une petite page de publicité - sur notamment le libéralisme, c'est un peu ce que fait Laval. Comment est-ce que cette référence, cette construction généalogique du néolibéralisme appuyée sur des références d'autorité légitimement du XVIII<sup>e</sup> siècle constituent un corpus qui est totalement faux au niveau des références aux acteurs lus en question, mais qui, en même temps, produit un effet efficace de domination ?

Il faut effectivement être très vigilant sur la façon dont on utilise les références historiques. Et je serais assez

d'accord avec la réaction de Jean-Claude Mamet sur la Révolution française : on ne peut pas la réduire, et son apport non plus, à la révolution bourgeoise. Il y a toute cette question des droits, (qui chemine depuis plus longtemps puisque c'est quand même plutôt le XVII<sup>e</sup> siècle qui met cette énorme fiction du droit naturel au cœur du débat), et cet aspect totalement neuf par rapport à d'autres formes de sociétés qui apparaissent aux libéraux comme despotiques, mais ceux qui vivent dans ces sociétés d'ordre ancien sont dans un total autre registre.

Il y a là vraiment une rupture dont nous sommes les

héritiers et c'est dans le cadre de cette rupture libérale que la question de l'État se pose. Et notre façon de vouloir revenir à ce que Foucault appelait un "État frugal" ou la "frugalité du gouvernement", c'est vrai que c'est une très grande question, mais je crois qu'il faut vraiment la maintenir dans la modernité, c'est-à-dire telle qu'elle émerge au XVII<sup>e</sup> siècle et telle qu'elle est propulsive d'une nouveauté sociale, qui est peut-être en train d'advenir, en tout cas pour laquelle nous nous battons. ♦

Anne Jollet

## A propos du dépérissement de l'État

### François Langlois

Je voulais intervenir sur la question du dépérissement de l'État. On est dans une période d'un grand dépérissement de l'État (c'est une réalité aujourd'hui, notamment d'un point de vue économique), non pas parce que la société s'est transformée en libre association de producteurs-consommateurs dans une société d'abondance, comme certains l'ont écrit au XIX<sup>e</sup> siècle, mais tout simplement parce qu'il y a des multinationales qui, aujourd'hui, sont beaucoup plus puissantes et beaucoup plus interventionnistes dans nos vies quotidiennes que les États, quel que soit leur statut. Il y a donc un dépérissement (mais pas celui que l'on espérait, au moins ici dans cette salle) et, à la fois, il y a aujourd'hui un État qui est très présent et plus répressif dans un certain nombre de domaines qu'il ne l'était hier, que ce soit d'un point de vue policier, de la Justice ou éducatif. Autrement dit, un État qui, en même temps, est très fort sur certains points et qui, sur d'autres, est complètement en train de dépérir, voire, d'une certaine manière, d'achever son dépérissement.

Parallèlement à ce phénomène qui me semble très prégnant, il y a une réappropriation citoyenne sur des bases qui n'ont pas du tout été suffisamment étudiées, à mon sens, dans le passé, avec une exception (mais c'est une exception majeure à mes yeux), puisque Marx a écrit sur *La guerre civile en France* à propos de la Commune de Paris. Je ne suis pas le premier à le citer ce matin, mais je crois que c'est vraiment un texte fondateur et fondamental sur ce qu'est aujourd'hui la démocratie (et la démocratie de terrain), la démocratie citoyenne et d'appropriation par tous (quelles que soient leur éducation et leur condition d'origine) d'une partie du pouvoir sur leur action, sur leur devenir et sur leur vie quotidienne. Je pense que c'est vraiment un texte essentiel.

Et donc, il me semble que nous devons aujourd'hui davantage travailler sur le dépérissement de l'État, à l'heure où cet État à la fois se renforce et a dépéri, et où en même temps il se décentralise. Avec une question qui a souvent été abordée mais de façon superficielle dans nos débats, lors des séances précédentes : est-ce que la

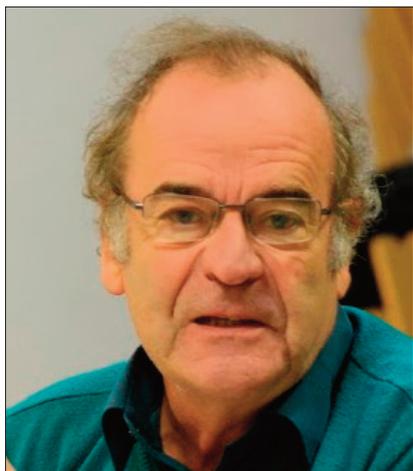
décentralisation est un acquis de la démocratisation ou est-ce, au contraire, un retrait, la porte ouverte à la privatisation et l'abandon de toute action publique ? Je crois qu'il faudrait qu'on avance là-dessus, il y a des choses à travailler.

Et alors que cet État se décentralise, qu'il disparaît d'un point de vue économique et se renforce d'un point de vue répressif, en même temps, il prend un certain nombre de décisions essentielles y compris sur nos vies quotidiennes, sans aucun contrôle démocratique d'aucune sorte, y compris dans sa propre logique. Je pense aux interventions extérieures par exemple, ou aux décisions qui sont prises dans les conseils européens qui engagent directement nos vies ou celles de nos concitoyens (par exemple en ce qui concerne les politiques migratoires ou les libertés individuelles). Et là, l'État intervient, prend des décisions sans aucun contrôle démocratique.

Donc, sur la question du dépérissement et de la démocratisation, on ne peut pas avoir une réponse uniforme et univoque, parce que selon le lieu d'intervention de l'État examiné, on aboutit à des réflexions, à des conclusions très différentes : oui, l'État dépérit au profit (c'est le cas de le dire) des multinationales et d'organisations supranationales. En même temps, il devient plus répressif. Parallèlement, il se réforme grâce à un vaste mouvement de décentralisation et permet ainsi que s'ouvrent de nouveaux espaces de démocratie plus directe, plus locale. Les penseurs marxistes des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles n'ont pas abordé cette question, en particulier car ils pensaient dans le cadre étatique et ne voyaient le dépérissement de l'État que comme un certain aboutissement de la Révolution.

Comment aujourd'hui peut-on, doit-on, développer la démocratie et la prise en charge de notre vie, grâce à la décentralisation et malgré les constructions supranationales peu démocratiques qui s'appuient notamment sur des États plus répressifs ? Comment faire en sorte que la décentralisation soit l'occasion d'approfondir la démocratie et ne soit pas vécue comme le début de privatisations ? Les mobilisations citoyennes, le "penser global - agir local" doit être approfondi et remis dans une perspective générale... Le chantier est encore grand... ♦

# Mutations de l'État et stratégie de révolution démocratique



**Francis Sitel**

**D**ans la suite de ce qui vient d'être dit - et Gilles Alfonsi rappelait que c'est la troisième séance sur l'État - il me semble que se trouve confirmée la difficulté de cette question de l'État, avec le fait que dans le marxisme, c'est vraisemblablement une des questions les plus difficiles. Cela dit, il faut maintenir que chez les pères fondateurs du marxisme les réponses étaient sans doute limitées mais les bonnes questions sont là.

Ce qui m'amène à penser que la notion de dépérissement de l'État tel que Marx l'exposait ne doit pas être utilisée pour désigner ce à quoi on assiste aujourd'hui dans les transformations présentes. C'est-à-dire que la formule largement utilisée de "retrait de l'État" (social, précise-t-on parfois), ou la formule chérie des socialistes sur le fait que l'État ne peut pas tout - en confondant d'ailleurs État, région politique, gouvernement - ne sont pas des formules adéquates. Inversement à ce type de formules, on a des outils de domination de la classe dirigeante dont la puissance est renforcée et non pas amoindrie, sauf qu'elle utilise d'autres canaux et prend d'autres formes. On a cité les interventions de militaires : on voit que de plus en plus la guerre est présente sous des formes nouvelles, mais la pondération des puissances étatiques se joue aujourd'hui de façon extrêmement importante sur le plan militaire (on peut voir les exemples en Afrique, en Europe aujourd'hui avec l'Ukraine). Sur le plan de l'économie et du social, il ne faut pas être dupe de la prétendue indépendance de la Banque centrale européenne : elle n'est pas indépendante des intérêts de la classe capitaliste, c'est l'instrument adéquat aujourd'hui pour les capitalistes européens par rapport à ce que sont leurs projets.

Donc il me semble que la question est que l'on a un État néolibéral qui subit des mutations ; on voit des métamorphoses profondes par rapport à ce qu'était l'État capitaliste

antérieur et c'est en fonction de cela qu'il faut aborder un certain nombre de problèmes : le fait que le néolibéralisme induit une dynamique qui est une dynamique oligarchique. Les derniers tableaux montrent que la captation des richesses à l'échelle mondiale est impressionnante, ces minorités de plus en plus réduites captent des richesses de plus en plus importantes au détriment de l'immense majorité des populations. Derrière l'affaire du coût du travail, il y a une politique fondamentale de régression sociale, en particulier en Europe et en France, de diminution "du" salaire et pas simplement "des" salaires, d'amoindrir ce qu'est la puissance des salariés au niveau de la société. La question du chômage structurel, de la précarisation croissante est un instrument de domination qui est de plus en plus prégnant dans nos réalités sociales. La notion de lumpen est intéressante parce qu'elle montre qu'y compris

***Le mouvement démocratique doit prendre en charge beaucoup plus fortement que ce n'a jamais été le cas toutes les questions de coopération, mais sans escamoter pour autant la question du pouvoir central.***

Marx, quand il approchait la question des classes sociales, ne se limitait pas aux classes fondamentales, qu'il avait repéré qu'il y avait des classes particulières dans leur situation économique, sociale, et dans leur comportement politique. Et que donc, la situation d'aujourd'hui avec ces inégalités sociales de plus en plus fortes conduit des catégories sociales entières à la désaffiliation sociale. Quand on pose la question du travail, on voit que pour des catégories sociales effectivement le travail n'a plus de réalité, plus de substance, compte tenu de la place qui leur est faite. Et cela correspond au développement d'une économie informelle qui n'est pas présente simplement dans les pays du tiers-monde, qui devient une réalité importante dans les économies développées. Et qui dit économie informelle signifie que face au pouvoir de l'État il y a d'autres pouvoirs, qui ne sont pas des contre-pouvoirs au sens où nous l'entendons, mais qui sont des pouvoirs mafieux, avec des moyens de violence, et des "valeurs" entre guillemets qui sont propres. C'est-à-dire que la question du Droit n'est pas simplement contestée d'un point de vue émancipateur, elle est aussi contestée d'un point de vue mafieux, qui est qu'il faut imposer d'autres intérêts, d'autres formes d'organisation sociale au sein même de la société.

Une parenthèse sur la question de la Sécurité sociale : la réalité maintenant n'est plus celle des mutuelles ouvrières de gestion, on a un instrument de gestion de

la santé publique à l'échelle de toute la société voire à l'échelle de l'humanité. Et donc, l'approche de ces questions est profondément modifiée par rapport à ce qu'elle pouvait être antérieurement.

Le deuxième point, c'est que si l'on prend la question du déclin au sens marxiste du terme, il est envisagé dans un contexte post-révolutionnaire, c'est-à-dire une fois la prise du pouvoir par la classe ouvrière réalisée, et comme processus (il ne s'agissait pas de dire que l'État allait disparaître du jour au lendemain, c'est un processus de déclin). Sauf qu'il y a un problème difficile : il y avait l'idée que prise du pouvoir, cela signifiait prise de l'État, nécessité (le sens de la Commune de Paris) de la destruction de cet État bourgeois et création d'un État ouvrier qui était appelé à déclin. C'est l'État ouvrier qui était appelé à déclin.

Il y a eu au XX<sup>e</sup> siècle des expériences de révolutions, il y a eu des contre-révolutions sous des formes diverses. On voit que certaines contre-révolutions prennent la forme d'un effondrement de tout État qui conduit à une situation de barbarie, ou au contraire à des mutations (l'exemple de la Chine est tout à fait fascinant : comment il y a eu plusieurs étapes de transformation à partir non seulement de l'État mais d'un parti État qui se dit communiste) absolument extraordinaires au niveau de la société, des classes sociales, de la réalité de la société. Donc il me semble c'est un des points qu'il faudrait traiter effectivement : est-ce que cette notion d'État ouvrier a une pertinence du point de vue théorique ? Est-ce que cela permet de comprendre ce qu'il s'est passé dans ces sociétés et tous ces phénomènes ?

Je fais une nouvelle parenthèse. Si l'on évoque des situations de contre-révolution ou des situations d'effondrement de l'État, cela amène à penser que le déclin de l'État n'est certainement pas le déclin du Droit ou la destruction de l'école. Les phénomènes sont beaucoup plus complets c'est-à-dire que cet État post-révolutionnaire est un État qui doit avoir en charge des missions qui ne sont pas des missions de table rase, mais qui sont au contraire de développement.

Je conclus - je rejoins ce que disait Anne Jollet dans son intervention - sur le fait que le mouvement émancipateur, le mouvement démocratique qui est le nôtre, doit effectivement prendre en charge beaucoup plus fortement que ce n'a jamais été le cas dans le passé toutes ces questions de coopération, de bien commun, d'autogestion, d'expérimentation sociale, mais sans escamoter pour autant la question du pouvoir central. C'est-à-dire que si l'on se contente de processus de ce type en appelant cela déclin de l'État avant même qu'il y ait la prise du pouvoir, on risque d'aboutir à des impasses et à ne pas prendre en compte ce que sont les véritables défis de la construction d'une stratégie qui soit une stratégie de révolution démocratique ou de socialisme démocratique, peu importe comment on l'appelle. ♦

Francis Sitel

## Réaction

### Gilles Alfonsi

Je ne voudrais pas qu'il y ait une méprise sur ce que j'ai essayé de dire tout à l'heure. Je parle, moi, de la remise en cause de la fonction de dépossession de l'État. C'est-à-dire le fait que l'État dépossède non pas des citoyens qui auraient naturellement le pouvoir, mais dépossède les citoyens qui potentiellement devraient avoir le pouvoir de leur pouvoir. Voilà ce que je dis, je ne suis pas dans un discours disant qu'il faut faire table rase de l'État, je dis qu'il faut chercher à faire table rase de cette fonction de dépossession de l'État. Donc je ne suis pas dans une diabolisation. Je souligne au contraire sans cesse les contradictions qui sont à l'œuvre à l'intérieur de l'État. C'est le cas dans le champ de l'école (à la fois émancipation et reproduction des dominations), et sur plein d'autres exemples.

Et donc avec Pierre Zarka, sans être en total désaccord, nous ne sommes pas tout à fait d'accord et cette distinction pour moi est importante. C'est pour cela que quand Francis Sitel dit à l'instant qu'il ne suffit pas de faire des expériences autogestionnaires et de les fédérer pour

renverser la situation, je suis parfaitement d'accord. Et ce dont je parle c'est, d'une part, d'avoir des expériences autogestionnaires éloignées de l'État, et d'autre part d'avoir des confrontations à l'intérieur de l'État pour faire triompher les logiques d'émancipations contre celles de dépossession. Cela n'enlève rien - et bien au contraire rajoute - à la nécessité d'avoir pour cela une approche globale, qui donc n'oppose pas le combat à l'extérieur de l'État et le combat à l'intérieur ; d'avoir un projet beaucoup plus large et d'avoir bien l'intention que le pouvoir soit pris à un moment donné, au cours d'un processus, même si c'est un processus long. ♦

# La transition, pour pousser la démocratie jusqu'au bout



**Alain Montaufray**

Le problème que soulève cette discussion n'est pas la perspective du dépérissement de l'État dans une étape très avancée d'une transformation sociale, idée partagée par tous ceux qui se réclament de la tradition marxiste. Le problème est le lien que l'on peut faire entre cette perspective à long terme et nos orientations et pratiques politiques actuelles, à court terme.

C'est ce lien qui est difficile, et qui parfois peut amener vers des voies erronées.

Par exemple, en tirer la conclusion qu'on pourrait éviter l'étape d'une "prise du pouvoir d'État" par le peuple et ses représentants, puisque nous serions pour le dépérissement de l'État et une démocratie directe. Une révolution de transformation sociale suppose la transformation de l'organisation de la société, de la propriété, mais aussi la création de nouvelles institutions ; cela suppose de nouvelles lois et un état transitoire pour les mettre en oeuvre. Dans la discussion de ce matin a été pris l'exemple de l'abolition de l'esclavage et du "marronage" comme forme de lutte permettant d'échapper au système et d'en préfigurer un autre. L'exemple est intéressant, mais la solution ne pouvait être une généralisation du "marronage", mais bien d'une généralisation de luttes visant à obtenir l'abolition des lois qui organisaient la traite et considéraient que l'être humain pouvait être un bien meuble que l'on possédait et vendait. Pour cela, il a fallu deux révolutions en France, 1793 et 1848, des révolutions d'esclaves et une indépendance d'Haïti, une révolution et une guerre de sécession aux États-Unis... Il fallait bien imposer un changement de lois et abolir le caractère esclavagiste de ces États.

On peut aussi, dans le même ordre d'idée, soutenir l'idée que des communautés autogestionnaires peuvent et doivent se développer sans attendre dans le

"système" réellement existant, ou même l'idée que l'on peut prendre en charge soi-même son émancipation par rapport à l'État. Le "déjà là" n'attend pas la future société d'émancipation... Mais on ne peut aboutir à changer de système par une simple généralisation de ces pratiques innovantes. Il faut bien intégrer l'idée d'une transition, d'une majorité législative imposant de nouvelles lois en conformité avec les besoins du plus grand nombre. Donc on a bien une idée d'une transition, d'un pouvoir législatif et exécutif, d'un nouvel État qui représente les intérêts de la majorité et qui à ce titre travaille à terme à son propre dépérissement.

L'idée de la transition, c'est bien l'organisation d'une démocratie poussée jusqu'au bout, et c'est cette question qui demande toute notre attention et réflexion. Une dé-

***Une révolution de transformation sociale suppose la transformation de l'organisation de la société, de la propriété, mais aussi la création de nouvelles institutions***

mocratie qui évite de replacer les citoyens dans une situation de dépossession des décisions qui seraient confiées à un État sensé les représenter. Mais c'est toujours une contradiction, il n'existe pas non plus de formes de démocratie où chaque individu est représenté un par un, il y a forcément une forme de délégation à trouver, qui ne se limite pas à élire quelqu'un tous les cinq ans.

Et même si l'on en revient à une problématique plus liée à l'actualité, pour sortir de l'impasse politique et sociale actuelle, la question est aussi posée : il n'y a pas de solution sans chercher à gagner une majorité et un gouvernement de rupture avec le libéralisme, pour être capable d'engager une première transformation sociale, mettre sur pied les éléments d'une démocratie qui va plus loin, et remettre en cause, à terme, les rapports de production et d'échange capitalistes. Si on renonce à cette perspective, on risque de se retrouver avec les partisans du libéralisme à tout crin, car ce sont eux qui pour le moment prônent le moins d'État, le dépérissement de l'État, pour laisser libre cours à la loi du marché, de la jungle, du libéralisme. Et là, cette manière dont on utilise cette notion de dépérissement de l'État peut poser problème et provoquer une certaine confusion. Forcément, il faut, pour avancer vers une transformation sociale, un État et un gouvernement de transition qui met en oeuvre une nouvelle législation qui mettrait fin au règne illimité de la loi du marché, et donc une extension des

droits pour la majorité, mais aussi une forme de coercition contre la minorité possédante qui prétendrait conserver son droit d' "exploiter" sans fin l'être humain et la nature. La question qui est alors posée, c'est comment garantir que ces moyens de coercition pour imposer la loi du plus grand nombre ne donnent pas naissance à des instruments de coercition qui seraient retournés contre le plus grand nombre. Il y a des courants politiques dans le monde, on le sait bien, qui évitent la question en déclarant qu'ils ne se posent pas la question du pouvoir, mais uniquement la construction d'une alternative par en bas, comme les zapatistes du Mexique, des

courants libertaires/anarchistes, d'autres encore... Notre gauche de transformation doit-elle remettre en cause l'idée d'une étape de transition, d'un processus de gouvernement de rupture qui engagerait, sous contrôle démocratique, la refondation de nouvelles institutions vers une société émancipatrice ? Je pense que non, et que ce point est important dans nos discussions. ♦

Alain Montaufray

## *Le combat pour l'humanisation de la Justice*

### **Évelyne Sire-Marin**

**J**e suis troublée parce que le thème d'aujourd'hui était le dépérissement de l'État et plus j'entends les interventions et plus je me rends compte que tout le combat qu'ont les juristes progressistes (que ce soit le Syndicat des avocats de France ou le Syndicat de la magistrature, en gros), c'est au contraire d'essayer de combattre pour un État qui ne soit pas seulement un État pénal mais un État social. Donc il y a une sorte d'opposition, finalement, du combat que l'on peut avoir quand on fait partie de l'appareil d'État et qu'on est magistrat. Une sorte d'opposition absolument radicale entre ce qui est dit là et ce qui est vécu, à savoir que ce que l'on souhaite, c'est que l'appareil d'État qu'est la Justice s'humanise. Encore une fois, je suis absolument d'accord avec ce que disait Jean-Claude Mamet sur les droits : ce n'est pas parce que l'on revendique plus de droits (autres que les droits politiques et civils), des droits sociaux, des droits au travail, à l'environnement, à la santé, qu'il ne faut surtout pas oublier l'existence des droits bourgeois qui sont, qu'on le veuille ou non, des droits complètement acquis dans une autre société qui ne serait pas une société capitaliste.

C'est cela qui est très étrange, par exemple la revendication d'indépendance par des magistrats me semble une revendication qui va dans un sens progressiste du point de vue démocratique, et en même temps, le mouvement ouvrier et la pensée marxiste n'a pas tellement travaillé sur ce qu'est un juge dans ces conditions. Je ne dis pas que ce doit être un contre-pouvoir, ou un troisième pouvoir. Mais en tout cas, par exemple, la question de l'élection des juges est quelque chose d'absolument important parce que si l'on continue à se battre pour l'indépendance de la Justice, cela passe par des juges dont on attend une certaine compétence, qui passent un concours, etc., mais aussi qui aient une légitimité démocratique. Or, dans tout le

mouvement ouvrier on a souvent considéré que la légitimité des juges n'existait pas vraiment puisqu'ils ne tenaient pas leur pouvoir de l'élection. Donc de quoi, de qui, tiendraient-ils leur pouvoir ?

Voilà, ce sont des questions que je me pose parce que la réalité du combat pour une Justice qui serait une Justice humaniste et progressiste va au contraire en ce moment dans le sens d'un renforcement d'un État qui serait un État social, humaniste, tel que le mouvement de la

### *Le combat pour une Justice qui serait humaniste et progressiste va dans le sens d'un renforcement de l'État.*

défense sociale issu des trente glorieuses le prônait. C'est-à-dire que le mouvement de la défense sociale, c'est le fait qu'il y ait des juges d'application des peines et non pas des peines qui s'appliquent de façon bête et brutale, le fait qu'il y ait des juges des enfants et que l'on ne traite pas les mineurs comme des majeurs du point de vue pénal, etc. Tout ce mouvement, c'est quand même un renforcement de l'État. Donc de quel État parle-t-on ? ♦

# L'enjeu de la maîtrise du processus de transformation par les intéressés

Pierre Zarka

Pour que l'on se comprenne bien, j'ai posé plusieurs fois la question de l'institué, donc de la loi, je ne vois pas pourquoi la loi, c'est l'État. C'est historiquement le cas. La notion de droit ne commence pas du tout à la Révolution française (XVI<sup>e</sup> siècle avant JC, Tracon, le Droit romain, la Haute Cours de Justice, Philippe Auguste, la loi avec les articles affichés sur le mur du forum parce que nul n'est censé ignorer la loi). La Révolution française n'est pas le point de départ. Je ne la brocarde pas, mais que je sache, elle a débouché sur une structuration de classes de la société et c'est cela mon problème. Si on va chercher notre modèle dans ce qui a créé de la société de classes, alors on se plante. On a parlé de l'école. Il y a eu cette fameuse confrontation, il y a peu de temps, sur les rythmes scolaires. En quoi faut-il un ministre et en quoi un ministre est-il apte à trancher ce problème ? Je ne supprime pas la loi, mon problème, c'est qui la produit ? Faut-il un appareil spécialisé ou faut-il quelque chose, bien évidemment, qui permette de coordonner, d'harmoniser ce qui se passe avec les intéressés ? Ce n'est pas la même chose, ce n'est plus tout à fait l'État. La différence entre Gilles Alfonsi et moi, c'est qu'il remet la dépossession sur "l'exercice" de l'appareil d'État, moi je la mets sur "l'existence" de l'appareil d'État. Et l'appareil d'État, historiquement, a été créé simultanément avec les classes sociales.

Ce sur quoi je veux insister c'est que personne ne remet en question de la nécessité de règles communes - j'ai utilisé à plusieurs reprises cette expression -, donc personne n'est sur la municipalisation, ce que Marx reprochait au moment de la Commune de Paris. Marx a lutté contre cela, ce qui a fait dire à certains, y compris récemment, que Marx était contre les coopératives. Non, Marx ne condamnait pas les coopératives, il condamnait l'illusion de la municipalisation, c'est-à-dire l'addition des faits qui se suffiraient à eux-mêmes. Je ne suis pas du tout là-dessus.

Mais il y a quelque chose, étrangement, qui n'est pas venu dans la discussion, c'est ce que je disais sur le fait que tout est action. C'est-à-dire que légiférer fait partie de l'action. Et que donc qui maîtrise cette action, qui est à la base, qui est le sujet du verbe agir, me semble être fondamental. On ne peut pas rendre les gens chèvres en leur disant qu'il faudra après qu'on ait pris le pouvoir qu'ils deviennent les acteurs de la législation alors qu'ils n'auraient pas été les acteurs principaux de la législation pour conduire à. J'entends bien qu'il y a des luttes qui se tournent vers l'État. Le problème, c'est qu'elles perdent.

Toutes, toutes les luttes qui touchent aux structures de la société perdent. La dernière lutte qui a commencé par de la lutte hors la loi avant de devenir la loi remonte en 1974, c'est l'avortement. Et nous sommes en 2014, 40 ans sans aucune victoire structurelle. Et il y a des manifs, des grèves, des luttes ! Il faut quand même s'interroger sur la méthode. Et la méthode n'est pas seulement une question de méthode, je sais pas comment dire, mais

***Faut-il un appareil spécialisé ou faut-il quelque chose qui permette de coordonner, d'harmoniser ce qui se passe avec les intéressés ? Ce n'est pas la même chose, ce n'est plus tout à fait l'État.***

c'est que la clef de la méthode (c'est ce qu'a dit Évelyne Sire-Marin ou ce que disait Anne Jollet), c'est de se tourner vers l'État en disant : faites le contraire de ce que vous voulez faire. Et l'on s'étonne que ça ne marche pas !

Je compléterai en disant qu'il n'y a pas dépérissement de l'État, il y a, par exemple, une extension du rôle de l'État dans le domaine de la pauvreté. Il y a les agences de notation, les banques qui font partie de l'État maintenant ; le G20, qu'est-ce que c'est ? Bruxelles, qu'est-ce que c'est ? Donc on n'est pas sur dépérissement de l'État, on est sur mutation de l'État. Et la défense de l'État pour l'instant ne produit rien. Alors, je ne suis pas sur disparition pure et simple, mais je pense qu'il y a, peut-être y compris chez Marx - Francis Sittel a complètement raison- une incohérence qui consiste à avoir une méthode sur l'avant, pour ensuite avoir une méthode sur l'après. Si ce sont les mêmes acteurs, c'est-à-dire si la question de la maîtrise par les individus est posée, alors cette incohérence est mortelle ! Et je crois que c'est ce qui nous arrive aujourd'hui.

Donc, soyons concrets, quel intérêt aujourd'hui, si on n'aborde pas les questions dans ces termes, à voter aux européennes ? Regardez la campagne : inerte, atone, rien ! Qu'est-ce qui s'est passé aux municipales ? Tous les phénomènes qui poussent à l'individuation, par ailleurs, dans l'évolution de la société sont contraires à cette délégation. Et donc la politique ne marche plus. ♦

# Prendre du pouvoir sur les décisions collectives et sur nos vies



**Bruno Bessière**

L'État ne laisse pas faire la hiérarchisation sociale, il contribue à l'organiser de manière très active. C'est vrai, par exemple, au niveau du travail où l'État a légalisé la subordination des salariés et ne cesse de contribuer à l'imposer. Il en va de même concernant l'extorsion de la plus-value créée par les salariés au profit des capitalistes, etc.

C'est aussi vrai en matière d'éducation : l'inégale répartition des moyens et des compétences, entre territoires contribue à organiser une ségrégation scolaire et à prédéterminer qui aura le plus de moyens de réussir à l'école ou pas. Les classements, les programmes et les types de pédagogie choisis ne sont pas plus neutres. Et ce ne sont que deux aspects d'une réalité de l'État tel que nous le subissons.

Séparer la question de l'autogestion sociale et du pouvoir des institutions politiques conduit à une impasse. En effet, cela signifierait que le social n'a rien de politique et que les institutions politiques ne s'occuperaient pas du social. Tout le monde peut facilement vérifier que c'est complètement faux. Les institutions politiques prennent des décisions dans tous les domaines de la vie sociale. Et, dans le champ du social, au sens large, on est sans cesse confronté à la question de qui décide de quoi, donc forcément confronté au pouvoir que confisquent aujourd'hui les institutions politiques et qu'elles exercent à la place des gens, sans leur demander leur avis, dans la quasi totalité des cas.

On ne peut donc pas prendre le problème de cette manière si l'on veut se sortir de cette ornière qui fait perdre les luttes, systématiquement ou quasi systématiquement. Les luttes les plus efficaces étant

celles qui ne séparent pas la question du contenu des décisions et celle des auteurs de ces dernières.

Nous vivons la crise d'une conception de la politique faite sans les gens et essentiellement contre eux. L'extension du transfert de pouvoirs à des organismes privés ou technocratiques participe à la dépossession du pouvoir des gens et donc à cette crise. Ces transferts de pouvoirs ne constituent pas un dépérissement de l'État. Au contraire, ils renforcent l'étatisme, mais sous des formes renouvelées.

Dans une séance précédente, j'ai défini l'État comme un rapport d'extériorisation et de dépossession du pouvoir des citoyens ; c'est cela, pour moi, l'essence de l'État, par-delà les formes qu'il peut prendre. Il y a de nouvelles formes d'étatisme qui se développent en rapport avec

***Il ne s'agit pas de supprimer toute forme d'organisation, mais de promouvoir et d'inventer des modes de fonctionnement émancipateurs.***

des organisations supranationales, en lien avec la mondialisation capitaliste, etc. Elles accroissent l'extériorisation du pouvoir par rapport aux citoyens, y compris par rapport aux formes de représentation politique, puisqu'il y a des pouvoirs institutionnels qui aujourd'hui n'en relèvent pas : la BCE (Banque centrale européenne), l'OMC (Organisation mondiale du commerce), l'ALENA (Accord de libre-échange nord-américain), etc. Le projet de marché transatlantique qui prévoit la mise en place de tribunaux d'arbitrage privés supranationaux ayant le pouvoir de sanctionner des politiques contraires aux intérêts capitalistes, accroîtrait encore ce phénomène, s'il aboutissait.

Se libérer, prendre du pouvoir sur les décisions collectives et donc sur nos vies, implique de prendre le contre-pied de tout cela.

C'est par l'organisation de toutes les activités sociales et politiques (au sens large) de manière autogestionnaire que l'on peut y parvenir. Il s'agit donc de développer et fédérer les constructions citoyennes autogestionnaires, locales, associatives, d'entreprises coopératives... pour coproduire la société, à tous les niveaux, du local au mondial.

Tout ce que l'on ne délèguera plus n'aura plus besoin d'être exercé par des institutions déconnectées des citoyens.

Évidemment, cela relève d'un processus, pas de la disparition immédiate de l'État, et encore moins de toute organisation. En effet, il ne s'agit pas de supprimer toute forme d'organisation, mais de promouvoir et d'inventer des modes de fonctionnement émancipateurs.

Le rapport que l'on entretient aux institutions existantes doit être modifié, sans attendre leur transformation par la loi. À titre d'exemple, on n'a pas eu besoin à Saint-Ouen, en 2013, de faire disparaître l'institution municipale ou de changer la loi pour prendre une initiative de coproduction de notre politique en matière de prévention et de sécurité (l'Université populaire prévention sécurité) à laquelle ont participé des centaines d'Audoniens, des professionnels de divers domaines, des élus. Ce type d'expérience contribue à transformer le rapport aux institutions et permet une réappropriation citoyenne du pouvoir.

De la même manière, l'appropriation du pouvoir dans des entreprises, par les travailleurs, sous forme coopérative, est un élément qui modifie le rapport au pouvoir tel qu'il est pratiqué et conçu de façon dominante, dans les entreprises et dans la loi. Et cela peut être un point d'appui pour modifier plus globalement les rapports sociaux, la conception et la pratique du pouvoir.

Toutefois, il ne suffit pas de juxtaposer des expériences locales ou particulières, il faut aussi produire une pensée qui permette d'inscrire ces expérimentations dans une alternative plus globale. Une telle pensée ne se construit pas du jour au lendemain, ni une fois pour toute, mais permet de déterminer ce vers quoi l'on veut tendre et d'agir de manière plus consciente et cohérente afin d'y parvenir.

C'est le contraire de la démarche qui consiste à se fixer comme objectif premier de prendre le pouvoir tel qu'il est, avec l'idée de créer, par l'État, les conditions du passage ultérieur à une phase autogestionnaire ; ce à quoi cette méthode n'a jamais abouti.

L'autogestion de la société dépend, au contraire, d'un processus de construction collective, de plus en plus large, d'une conscience politique, d'une alternative, du développement d'idées et de pratiques permettant une appropriation effective du pouvoir qui transforme la manière de l'organiser et de l'exercer dans la société. ♦

**Bruno Bessière**

**cerises**  
ROUGE, AIGRE-DOUX

POUR ABONNER VOS PROCHES  
c'est gratuit, c'est simple et c'est ici :  
<http://plateformecitoyenne.net>

*Initié il y a deux ans par l'Association des communistes unitaires, le séminaire Communisme a pour objet d'être un espace de travail et de débat entre des femmes et des hommes désireux de penser et de faire vivre le communisme du XXI<sup>e</sup> siècle, et un lieu ouvert à ceux qui souhaitent dialoguer avec eux.*

Le séminaire a pris son envol le 2 février 2013 autour de la question : "Quel cahier des charges pour un séminaire sur le communisme ?". Il s'est poursuivi autour de ces thèmes : "Qu'est-ce que l'aliénation ? Comment s'émanciper ?", "Où est le pouvoir ? Que faire de l'État ?", "Angles morts et leçons du communisme", "Combat anthropologique", "Qu'est-ce que le travail", "Droit de suite sur l'État", "La gratuité est-elle un leurre ou peut-elle contribuer à l'émancipation ?", "Comment

intégrer l'écologie au combat pour l'émancipation", "Dépérissement, démocratisation radicale ou dépassement de l'État?", "Peuple, nation, identités collectives, racisme...".

Les actes de ces rencontres, qui prennent la forme de la publication *Altercommunisme*, et l'actu du séminaire sont ici :

[www.comunistesunitaires.net](http://www.comunistesunitaires.net)

## Une séance de débat et deux ateliers samedi 9 mai 2015

de 9 h 45 à 18 h

à l'AGECA, 177 rue de Charonne - 75011 Paris  
métro : Alexandre Dumas (ligne 2) ou Charonne (ligne 9)

### 10 h Séance : "Redéfinir la démocratie ? Redéfinir la politique ?"

Comment ne pas laisser les institutions aux néolibéraux et aux sociolibéraux ? Comment ne pas se faire manger par les logiques institutionnelles ? Ces enjeux sont les deux faces d'un même questionnement sur les rapports entre émancipation et démocratie. Ils ne concernent pas seulement les élus, qui cherchent à élargir le champ des possibles malgré les contraintes ; ils appellent une nouvelle façon de concevoir l'action politique en général. Quels axes fondamentaux du communisme peuvent-ils être des points d'appuis pour cela ?

12 h

### Buffet

**Déjeuner sur place, sur inscription (nécessaire !)**

Pour s'inscrire, adresser un mail à André Pacco : [oside1@orange.fr](mailto:oside1@orange.fr) ou un texto : 06 89 16 94 77 (sans oublier de mentionner votre nom) - Participation : 10 € à régler sur place

14 h

### Deux ateliers de travail simultanés :

- "Vers un Manifeste communiste ?"

- "Vers un ouvrage collectif sur le communisme ?"

Sur chacun de ces sujets, il s'agira de débattre des finalités et d'envisager une méthode d'élaboration.

16 h 30

### Mise en commun à partir des ateliers. Suite du processus.

Les séances seront enregistrées. Une participation aux frais d'organisation du séminaire (location des salles, publication...) sera possible sur place.